

L'éducation, vecteur de valorisation du patrimoine culturel : proposition d'une mallette pédagogique sur les œuvres de l'artiste togolais Paul Ahyi

Présenté par

Akossi Marcelle EKOUME

pour l'obtention du Master en Développement de l'Université Senghor

Département Culture

Spécialité : Gestion du Patrimoine Culturel

le 24 septembre 2021

Devant le jury composé de :

Dr. Gihane ZAKI Présidente

Professeur Chercheur au CNRS – Sorbonne,
Université, Paris, France

Dr. Hdr. Jean-François FAU Examineur

Directeur du Département Culture à l'Université
Senghor

Mme Amandine CUBAYNES Examineur

Professeur certifié d'Histoire-Géographie, Directrice
de mémoire

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma gratitude.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma reconnaissance à la directrice de ce mémoire, Mme Amandine CUBAYNES, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses précieux conseils, qui ont contribué à éclore en moi une réflexion poussée.

Toute ma reconnaissance va également à Dr Jean-François FAU, directeur du département Culture, pour avoir accepté d'être mon codirecteur et un guide très précieux.

A Mme Rania Adel El Guindy, Chef du service administratif du département Culture, une sincère reconnaissance pour ses services rendus.

Je tiens aussi à remercier les professeurs de l'université Senghor à Alexandrie, qui m'ont fourni les outils nécessaires à la réussite de mes études de Master.

Mes sincères remerciements vont spécialement à M. Longha KALAO SAMBA qui a été d'un soutien inlassable de par son aide et son apport dans la rédaction de ce mémoire. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude.

Un grand merci à Dr Franck OGOU, directeur de l'Ecole du Patrimoine Africain et à tout le personnel qui ont accepté que je fasse mon stage dans leur structure, pour leurs conseils et la documentation qu'ils ont mis à ma disposition et qui ont grandement facilité mon travail.

Je tiens à témoigner toute ma gratitude au Sherpa, Représentant personnel du Chef de l'Etat togolais à l'Organisation Internationale de la Francophonie, M. Kangni ALEMDJRODO, au Secrétaire Général, M. Kodjo Cyriaque NOUSSOUGLO et à tout le personnel de la Commission Nationale de la Francophonie qui ont accepté que je fasse la deuxième partie de mon stage avec eux et surtout pour leur confiance et leur soutien inestimable.

Je remercie mon parrain M. Komlan AGBO, ancien représentant résident de l'UEMOA, pour son accompagnement et son encouragement.

Mes remerciements vont à ma sœur Enyonam EKOUME, à mon beau-frère Mawuglo YEYEVI, à mon frère Nathan EKOUME, à mon oncle Denis AMEZOUAGNE et à toute la famille, que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux et le fruit de votre soutien infaillible.

Je voudrais enfin exprimer ma reconnaissance envers les amis et collègues qui m'ont apporté leur soutien moral et intellectuel tout au long de ma démarche. Et aussi à tous mes camarades du département Culture et l'ensemble de la 17^e promotion avec qui nous avons partagé cette aventure au sein de l'Université Senghor.

Dédicace

À mon père, Agbéko qui a su insuffler en moi le goût de la lecture et du travail sans relâche...

À ma mère, Pierrette pour tous ses sacrifices, son amour, sa tendresse, son soutien et ses prières tout au long de mes études.

À mon tendre mari, Ferdinand pour son amour et soutien pour que se concrétisent mes rêves.

Résumé

L'éducation culturelle constitue de nos jours un enjeu incontournable pour le développement socioculturel, politique et économique des Etats qui font face aux changements perpétuels qu'apportent la modernité et la mondialisation. Au regard de ces changements, d'ordre moral, culturel et social, l'Unesco dans son plan d'action dans le cadre de la culture et de l'éducation des jeunes met à disposition des outils adéquats. Le but visé est de soutenir la transmission des connaissances et pratiques culturelles à la jeune génération afin que les objectifs de la Convention de l'Unesco de 1972 portant *sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* soient atteints dans les pays qui l'ont ratifiée.

Au Togo, l'éducation culturelle telle que mise en œuvre à travers les semaines culturelles ne permet pas aux jeunes de prendre conscience de leur culture qui est source de leur identité. Les semaines culturelles instaurées par les autorités en charge de l'éducation avaient pour vision de freiner la perte des valeurs culturelles locales et nationales, gages de l'identité authentique de chaque citoyen. Malheureusement, on constate un détournement de ses objectifs.

Pour trouver une approche de solution à ce problème, notre travail présente une réforme des semaines culturelles qui constitue a priori un moyen efficace d'atteindre les objectifs d'éducation culturelle. Nous avons donc à travers la présente étude, analysé la capacité de la semaine culturelle à couvrir le besoin d'éducation culturelle à l'école et de déterminer les mécanismes appropriés à mettre en œuvre pour la rendre efficace. De ce fait, les semaines culturelles pourront être mieux exploitées et constituer des occasions d'apprentissage culturel pour les jeunes. Surtout si les moyens financiers et techniques sont réunis et que les ministères des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat et de la Culture et du Tourisme sont impliqués.

Un projet pilote a été réalisé consistant en une mallette pédagogique sur des œuvres de l'artiste togolais Paul Ahyi comme point de départ de notre proposition.

Mots-clefs

Éducation culturelle, kit pédagogique, mallette pédagogique, semaine culturelle, patrimoine culturel.

Abstract

Cultural education is nowadays a key issue for the socio-cultural, political and economic development of States facing the perpetual changes brought by modernity and globalization. Considering these moral, cultural and social changes, the UNESCO, in its action plan in the field of culture and education of young people, provides adequate tools. The aim is to support the passing on of knowledge and cultural practices to the young generation so that the objectives defined during the UNESCO Convention of 1972 concerning *the protection of the world cultural and natural heritage* are achieved in the countries that have ratified it.

In Togo, cultural education as implemented through cultural weeks does not allow young people to become aware of their culture which is the source of their identity. The cultural weeks instituted by the authorities in charge of education had the vision of curbing the loss of local and national cultural values, which are the guarantee of the authentic identity of each citizen. Unfortunately, we note a detour of its objectives.

In order to find a solution to this problem, our study provides a reform of the cultural weeks which is an effective way to achieve the objectives of cultural education. We have therefore, through this study, analyzed the capacity of the cultural week to cover the need for cultural education in schools and to determine the appropriate mechanisms to be implemented to make it effective. As a result, cultural weeks can be better exploited as cultural learning opportunities for young people. Especially if the financial and technical means are gathered and the Ministries of Primary, Secondary, Technical and Handicraft Education and of Culture and Tourism are involved.

A pilot project was carried out consisting of a teaching kit on the works of the Togolese artist Paul Ahyi as a starting point for our proposal.

Key-words

Cultural education, educational kit, educational package, cultural week, cultural heritage.

Liste des acronymes et abréviations utilisés

- CENALAC : Centre Nationale de lecture et d’animation culturelle
- CLAC : Centre de lecture et d’animation culturelle
- CNF : Commission Nationale de la Francophonie
- ELAN : École et langues nationales
- EPA : École du Patrimoine Africain
- FAC : Fonds d’Aide à la Culture
- ICCROM : Centre international d’étude pour la conservation et la restauration des biens culturels
- ICOM : Conseil international des musées
- ICOMOS : Conseil international des monuments et des sites
- OIF : Organisation internationale de la Francophonie
- UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
- UICN : Union internationale pour la conservation de la nature
- Unesco : Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture

Table des matières

L'éducation, vecteur de valorisation du patrimoine culturel : proposition d'une mallette pédagogique sur les œuvres de l'artiste togolais Paul Ahyi	i
Remerciements	i
Dédicace	ii
Résumé.....	iii
Mots-clefs.....	iii
Abstract	iv
Key-words.....	iv
Liste des acronymes et abréviations utilisés.....	v
Introduction.....	4
1. Évaluation des défis liés à la transmission du patrimoine culturel et analyse des capacités de prise en charge de l'éducation culturelle par le système éducatif national.....	6
1.1. Les modes usuels de sauvegarde, de valorisation et de transmission du patrimoine	6
1.1.1 Les différentes pratiques et politiques de sauvegarde et transmission du patrimoine	6
1.1.2 La gestion des valeurs patrimoniales culturelles au Togo	10
1.2. Le problème de transmission intergénérationnelle du patrimoine culturel au Togo	12
1.3. Question de recherche	13
1.4. Objectif de l'étude	13
1.5. Justification de l'étude	13
1.6. La littérature sur l'intégration de l'éducation culturelle au système éducatif classique et définition des concepts	14
1.6.1. L'éducation classique comme vecteur de transmission du patrimoine culturel	14
1.6.2. L'inclusion sociale comme facteur de valorisation du patrimoine local	16
1.6.3. La théorie économique et le patrimoine culturel	16
1.6.4. Conclusion sur la revue de littérature	17
1.6.4. Proposition de recherche	18
1.6.5. Cadre conceptuel de l'étude	18
1.7. La méthode d'analyse et apport du stage	21
1.7.1. Nature des données	21
1.7.2. Population cible	22

1.7.3.	Méthodes de traitement et d'analyse	22
1.7.4.	Apport du stage de mise en situation professionnelle	23
1.7.5.	Difficultés rencontrées lors des enquêtes	23
2.1.	Résultats des enquêtes réalisées	25
2.1.1.	De l'enquête auprès des élèves pour cerner le sens de la semaine culturelle et le niveau de leur compréhension sur le patrimoine culturel.	25
2.1.2.	De l'enquête réalisée auprès des enseignants, des cadres et responsables des secteurs éducatifs pour cerner leur perception des semaines culturelles.	27
2.1.2.	De l'enquête auprès des cadres du ministère de la Culture et auprès d'experts divers	28
2.2.	Identification d'un point d'entrée et proposition d'un programme culturel autour des œuvres de l'artiste Paul Ahyi	29
2.2.1.	Analyse de la capacité des semaines culturelles à couvrir le besoin d'éducation culturelle à l'école	29
2.2.2.	Les mécanismes appropriés pour rendre efficaces les semaines culturelles	29
2.3.	Réalisation de la mallette pédagogique sur l'héritage de Paul Ahyi et mécanisme d'insertion au programme des semaines culturelles 2022 dans des établissements pilotes à Lomé ³¹	
2.3.1.	Contexte et objectifs	31
a.	Objectif général :	31
b.	Objectifs spécifiques :	31
c.	Objectifs pédagogiques	32
d.	Bénéficiaires du projet	32
2.3.2.	Qui est Paul AHYI ?	32
2.3.3.	États des lieux des œuvres de Paul Ahyi au Togo et à l'international	33
2.3.4.	Analyse et portée des œuvres de Paul Ahyi	37
2.3.5.	Composition de la mallette pédagogique sur l'héritage de Paul Ahyi	38
2.3.6.	Mécanismes d'insertion de la mallette au programme de semaine culturelle 2022 et méthodologie du projet	44
2.3.7.	Chronogramme de mise en œuvre du projet	45
2.3.8.	Budget indicatif de l'action	45
	Conclusion	46
	Références bibliographiques	47
	Liste des illustrations	48
	Liste des tableaux	48
	Annexes	49

Annexe 1 : Questionnaire d'enquête à l'intention des élèves.....	49
Annexe 2 : Questionnaire d'enquête à l'intention des enseignants.....	49
Annexe 3 : Guide d'entretien avec les autorités en charge de la culture et les professionnels du patrimoine culturel	50
Annexe 4 : Liste des établissements enquêtés	51
Annexe 5 : Les images sur la sensibilisation au patrimoine effectuée auprès des élèves et entretien avec les enseignants dans certaines écoles dans la région maritime.....	52
Annexe 6 : Photographie sur quelques œuvres de Paul Ahyi.....	53
Annexe 7 : Fiche de description et analyse des œuvres	68
Annexe 8 : Plan de localisation des œuvres choisies pour la visite	69

Introduction

Chaque société dispose d'une civilisation qui émane de son héritage culturel. Ces valeurs culturelles sont transmises de génération en génération pour assurer la continuité de la tradition et l'authenticité de l'identité de chaque peuple. Néanmoins, plusieurs bouleversements tels que la pauvreté, les changements climatiques et menaces environnementales, les conflits armés, l'extrémisme violent et autres fléaux, ont pendant longtemps contraint les gouvernements des pays du Sud à l'adoption de mesures politiques d'urgence. Ces mesures ne sont pas assez propices à la réalisation des investissements conséquents en faveur de la culture, reléguée à l'arrière-plan. Dans le sillage de ces grands bouleversements contemporains, ces pays en développement, éprouvent des difficultés à adopter des politiques adéquates de conservation et de valorisation de leur patrimoine culturel endogène et à se donner les moyens d'atteindre efficacement les objectifs fixés par la Convention de l'Unesco de 1972 portant *sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel* en tant qu'États parties de ladite convention.

Dans son titre II, à l'article 4, la convention indique ce qui suit : « Chacun des États parties à la présente Convention reconnaît que l'obligation d'assurer l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel visé aux articles 1 et 2 et situé sur son territoire, lui incombe en premier chef. Il s'efforce d'agir à cet effet tant par son propre effort au maximum de ses ressources disponibles que, le cas échéant, au moyen de l'assistance et de la coopération internationale dont il pourra bénéficier, notamment aux plans financier, artistique, scientifique et technique ». Il est clair que la lourde responsabilité de préservation et de promotion du patrimoine dans chaque État partie est avant tout tributaire de ses propres initiatives à en atteindre les buts. Cependant, la perte des valeurs culturelles paraît courante dans la quasi-totalité de tous ces pays en développement et se traduit par l'ignorance très marquée au sein des jeunes générations, de leur propre culture.

Cet état de fait en partie inhérent au poids économique et social du triptyque « pauvreté – mondialisation – crises », a des répercussions graves sur la valorisation et la conservation des richesses culturelles endogènes, voire de l'ensemble de la mémoire patrimoniale culturelle nationale. Dans cette dynamique, la modernité qui est fortement inspirée des modèles culturels occidentaux, s'affirme de tout son poids et dans presque tous les domaines pour combler le vide créé par l'ignorance, l'indifférence et le non-respect des valeurs culturelles propres. Les jeunes générations se contentent bien souvent de cette modernité comme seul patrimoine auquel ils s'identifient. La faiblesse des chaînes de transmission du patrimoine culturel devient une menace à laquelle les politiques doivent impérativement faire face au risque de se détourner des nobles ambitions de l'Unesco en faveur de la diversité culturelle.

L'un des paradigmes fréquemment évoqués comme solution a souvent été l'intégration de l'éducation au patrimoine dans les systèmes éducatifs classiques. Il s'agit dans de nombreux cas, de donner l'occasion aux jeunes apprenants dans les écoles, de vivre diverses expériences

culturelles pouvant avoir une incidence sur leurs apprentissages et permettre de développer leur ouverture, leur curiosité ainsi que leur sens critique et esthétique¹.

Au Togo, l'intégration de l'éducation culturelle dans les curricula de formation a de la peine à se concrétiser face à un système éducatif exigeant déjà de profondes réformes pour réaliser avant tout, la nécessaire adéquation emploi-formation, tel que cela a été explicitement exprimé dans la politique éducative nationale à travers le Plan sectoriel de l'éducation².

L'institutionnalisation des semaines culturelles a été un pas vers la réalisation de cet objectif. Cependant, cela manque de profondeur en ce que les activités inscrites dans le cadre de ces semaines culturelles prennent l'allure d'un répit académique pour des divertissements à la limite d'une festivité propice à des écarts de comportement tel qu'on a pu en faire le constat général. L'objectif de cette activité culturelle a été détournée, car la méthode n'intègre pas suffisamment l'ensemble des moyens techniques et financiers requis pour atteindre ses objectifs. Les organisateurs que sont les responsables des établissements n'ont souvent pas les compétences requises en matière culturelle et ne sollicitent généralement pas de l'expertise extérieure pour planifier des actions culturelles capables de produire des effets bénéfiques en termes de canal de valorisation, voire de transmission des valeurs culturelles aux jeunes apprenants en milieu scolaire ou universitaire.

Nous avons porté un intérêt à la question de l'éducation au patrimoine culturel comme canal de transmission de connaissances patrimoniales, qu'elles soient matérielles ou immatérielles en vue d'analyser les voies d'une possible effectivité d'intégration de ces connaissances, savoir-faire et savoir-être dans les programmes scolaires au Togo. Intitulé « L'éducation, vecteur de valorisation du patrimoine culturel : proposition d'une mallette pédagogique sur des œuvres de l'artiste togolais Paul Ahyi », la présente étude s'est donnée pour mission de détecter et de proposer un point d'entrée efficace de l'éducation au patrimoine culturel dans l'éducation formelle au Togo.

Le plan d'analyse porte sur deux grandes parties qui traitent successivement de : (i) l'évaluation des défis liés à la transmission du patrimoine culturel national et l'analyse des capacités du système éducatif national à prendre en charge l'éducation culturelle, afin d'élucider la problématique, en établir les fondements théoriques et exposer la méthode d'analyse ; et (ii) l'identification d'un point d'entrée, l'évaluation de solutions alternatives et la proposition d'un plan d'implémentation sous forme d'un projet. Cette dernière partie aborde donc les résultats de l'étude, ainsi que les recommandations et la discussion.

¹ Gouvernement du Québec, 2021

² PSE, 2010-2020

1. Évaluation des défis liés à la transmission du patrimoine culturel et analyse des capacités de prise en charge de l'éducation culturelle par le système éducatif national

La présente partie se consacre à ressortir différentes échelles d'analyse au niveau de la sous-région ouest africaine, puis au niveau national en matière d'éducation culturelle. Ce qui permettra d'aborder le problème de l'étude, sa question principale et sa justification. Il s'agira également dans cette partie, de faire la lumière sur ce que révèle la littérature à propos du sujet en cause et d'arrêter le cadre conceptuel et la méthodologie de l'étude.

1.1. Les modes usuels de sauvegarde, de valorisation et de transmission du patrimoine

Nous allons nous pencher premièrement sur la question de la sauvegarde et de la transmission des richesses patrimoniales selon certaines pratiques et politiques publiques en la matière, que l'on rencontre dans la sous-région. Ensuite, nous arriverons à celles appliquées au plan national, avec une brève analyse de leur efficacité. Enfin, nous ressortirons le problème lié à l'efficacité des méthodes de transmission du patrimoine national.

1.1.1 Les différentes pratiques et politiques de sauvegarde et transmission du patrimoine

Plusieurs modèles se présentent, allant du renforcement des politiques publiques et des canaux classiques de conservation (musées et conservatoires archéologiques, collections, éducation culturelle, etc.), aux efforts d'institutionnalisation des traditions à travers une réglementation plus appropriée autour des cérémonies traditionnelles, des us et coutumes et en passant par l'adhésion des États à des initiatives internationales en faveur du patrimoine culturel, tels que le Conseil international des musées (ICOM), le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), le Centre international d'étude pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), etc. Si la pertinence de tous ces modèles dans la valorisation du patrimoine est réelle, on ne peut en dire autant de l'efficacité avec laquelle ils sont mis en application dans différents contextes.

Une particularité saute aux yeux, celle de la nécessaire prise de conscience initiale de la perte de certaines valeurs fondamentales comme précurseur de la prise d'initiatives formelles en faveur de l'amélioration des chaînes de sauvegarde du patrimoine et de la nécessité de sa transmission dans tous les pays. Cependant, nous allons nous pencher sur l'essentiel de ce qui nous aide à mieux comprendre la problématique de l'étude et à trouver une solution effective à l'intégration de l'éducation culturelle dans le système éducatif classique au Togo, sans faire vraiment mention de la totalité des aspects liés à la question des pratiques et politiques en matière de sauvegarde et de transmission du patrimoine culturel.

Il faut souligner que des initiatives de sauvegarde et de transmission informelles existantes sont-elles régies par des formes de droits coutumiers qui ne s'accompagnent généralement pas de la rigueur méthodologique et réglementaire requise pour faire respecter leurs prescriptions et règles. Cette forme d'anarchie se retrouve renforcée par la défense de la liberté d'opinion qui laisse le libre arbitre à toute personne d'avoir des préférences culturelles telles qu'elle l'envisage. Elle n'aide pas par exemple les garants des us et coutumes à disposer de moyens incitatifs et légaux adéquats pour assurer le respect des valeurs qu'ils protègent et amener les jeunes générations à assumer un devoir de succession vis-à-vis de ces valeurs héritées, rompant ainsi l'efficacité des chaînes traditionnelles de sauvegarde de valorisation

et de transmission du patrimoine. Le phénomène s'accroît avec le temps et des modèles innovants d'incitation s'imposent pour susciter l'intérêt des générations à venir à tenir un rôle fort dans cette dynamique.

Afin de mieux appréhender les différents aspects de l'étude, nous allons élucider les efforts politiques qui se révèlent avec des spécificités variées et quelques expériences pratiques, ainsi que les résultats desquels elles découlent.

a. Les spécificités politiques de gestion du patrimoine culturel dans la sous-région

Ces spécificités, quoiqu'elles visent presque les mêmes résultats, diffèrent d'un espace à l'autre ou d'un pays à un autre. Considérons ces deux espaces que nous allons analyser en essayant au mieux d'appesantir sur l'essentiel à savoir : (i) la prépondérance du rôle de l'État dans la chaîne de sauvegarde, de valorisation et de transmission du patrimoine culturel au Bénin ; et (ii) le renforcement du rôle des autorités traditionnelles à la sauvegarde du patrimoine au Niger.

 *L'État central et le patrimoine culturel au Bénin*

Le cas typique du Bénin illustre le rôle trop prononcé du gouvernement central dans la prise d'initiative en matière de patrimoine culturel. « Au Bénin, l'État demeure le principal acteur des politiques et stratégies patrimoniales. Cette prédominance des pouvoirs publics dans les processus de patrimonialisation ne permet pas souvent de considérer réellement les sensibilités patrimoniales des communautés béninoises qui sont fréquemment envoyées à - l'école du patrimoine - pour apprendre ce qu'elles devraient considérer comme leur patrimoine culturel »³. La perception de cette auteure quoique trop tranchée et accusatrice, rend compte dans une certaine mesure, d'une prédominance du gouvernement central et surtout d'un imbroglio institutionnel qui découle des spectres d'analyse et des lignes d'action entre le niveau de décision central et le niveau local en ce qui concerne la gouvernance du patrimoine culturel au Bénin. Elle déplore en quelque sorte des formes verticales d'interactions et de prise de décision avec au sommet l'État, qui rendrait moins efficace la chaîne de sauvegarde – valorisation – transmission du patrimoine culturel.

Le cadre administratif de la gestion du patrimoine béninois est présenté au Titre II de la Loi N°2007-20 du 23 août 2007, portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin, dans les articles 7, 8, 9 et 10. Il consacre le ministère de la Culture, de l'alphabétisation, de l'artisanat et du tourisme comme l'organe faîtière en matière de gestion du secteur culturel en général à l'échelle nationale. Quoique cette loi concède une part de responsabilité aux collectivités locales dans la participation à la gestion du patrimoine à la base, elle ne garantit pas suffisamment un principe de subsidiarité effective qui pouvait laisser à ces collectivités, la possibilité de prendre des initiatives propres. Tout se fait avec le concours de l'État.

³ Blandine, Agbaka, 2017, « *Patrimoine et patrimonialisations au Bénin : entre politiques nationales et réalités communautaires* », *Ethique publique*, vol. 19, n°2.

À l'article 7 de ladite loi, il est précisé que la gestion, la protection et la sauvegarde des biens culturels locaux incombent à la commune et aux communautés locales qui sont régulièrement constituées. Néanmoins, le ministère par l'intermédiaire de ses structures déconcentrées y participe directement ou indirectement. Ce concours, certes, présente des aspects positifs, mais il consacre aussi le lien de dépendance et de maintien du cordon ombilical entre les collectivités et le niveau central. Ceci peut s'expliquer d'une part par la faiblesse des institutions locales à prendre sans risque cette lourde responsabilité.

Un ensemble d'institutions sont mises en place pour assurer le suivi du bon fonctionnement de toute la chaîne de sauvegarde, de valorisation et de transmission du patrimoine culturel au Bénin. Entre autres, on peut citer la commission nationale de protection du patrimoine culturel qui conseille le gouvernement sur la politique patrimoniale ; la direction du patrimoine culturel qui est une direction technique du ministère, agissant comme l'épicentre des politiques nationales en matière de patrimoine culturel. C'est elle qui collabore avec les communes béninoises en matière de patrimoine culturel.

Dans ce sens tel qu'on l'a déjà dit, la conséquence telle que perçue par Blandine Agbaka dans son article *Patrimoine et patrimonialisations au Bénin : entre politiques nationales et réalités communautaires*, est que « la réalité de l'animation culturelle dans les communes béninoises semble encore assez éloignée d'une décentralisation concrète qui mettrait sur le devant de la scène le vrai visage du patrimoine des communautés. Les municipalités disposent généralement au sein de leur administration d'un service culturel. Le fonctionnement effectif de ces services est une autre réalité. Les directions départementales de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme sont chargées de mettre en œuvre la politique nationale. Elles soutiennent la mise en œuvre des attributions de toutes les directions techniques nationales au niveau départemental »⁴. Dans cette pluralité d'institutions superposées, il y a une certaine ambiguïté dans les attributions de ces différentes directions et institutions. Les prérogatives et la collaboration entre les directions départementales, la direction du patrimoine culturel et les municipalités ne sont pas clairement définies faisant naître parfois des conflits de compétence.

La société civile, les acteurs privés, les collectivités locales, ainsi que d'autres acteurs de coopération jouent également des rôles importants dans le maintien de la chaîne de valorisation du patrimoine culturel au Bénin. La parenthèse portant sur la prépondérance du rôle de l'État dans cette chaîne ne veut aucunement signifier que ces autres acteurs n'agissent pas ou n'impactent pas par leurs actions, les processus de conservation, de valorisation et de transmission du patrimoine au Bénin. Il faut noter par ailleurs que la présence de l'École du Patrimoine Africain (EPA) au Bénin joue aussi un rôle important dans la chaîne de sauvegarde, de valorisation et de transmission du patrimoine culturel au Bénin. Elle est l'une des structures les plus dynamiques dans les efforts d'amélioration de ladite chaîne, surtout en ce qui est de la réappropriation des cultures locales et de l'éducation culturelle.

Avec son Programme Musée au service de développement⁵, dont l'objectif est de porter le musée à l'école, l'EPA a favorisé au Bénin comme dans bien d'autres pays, la constitution des mallettes pédagogiques ayant permis aux musées de toucher un grand nombre de publics qui n'auraient jamais bénéficié des offres de ces institutions si celles-ci ne s'étaient pas déplacées,

⁴ Blandine, Agbaka, 2017, « *Patrimoine et patrimonialisations au Bénin : entre politiques nationales et réalités communautaires* », *Ethique publique*, vol. 19, n°2, 2017.

⁵ Programme « Les Musées au service du développement » - Msd, 2007 – 2010.

environ plus de 54 établissements scolaires et 25 000 élèves en tout. Ceci est fait dans le but de susciter l'intérêt des bénéficiaires à visiter les musées et aussi à porter un intérêt au patrimoine culturel. Les malettes pédagogiques ont essentiellement porté sur des thématiques fortes de musée comme le cas du « Musée Ethnographique et de Plein Air de Parakou, Bénin ». Il s'agit malheureusement d'actions ponctuelles qui ne sont pas perpétuées pour assurer la pérennisation de leurs effets.

Rôle des autorités traditionnelles dans le patrimoine au Niger

Le modèle nigérien se révèle plus authentique en ce qu'il lègue une plus grande autorité à ceux qui culturellement et historiquement sont censés détenir le rôle moral de sauvegarde, de valorisation et de transmission des valeurs culturelles et patrimoniales que sont les autorités coutumières. Il convient de mettre l'emphase sur cet autre espace qui essaye de faire la différence pour apprécier les nuances entre les options politiques qui existent et leur efficacité relative.

En effet, la protection et la gestion du patrimoine culturel en Afrique, surtout immobilier, sont historiquement depuis des siècles, assurées par les autorités traditionnelles et encadrées par des lois coutumières. Cependant, force est de constater malheureusement que presque toutes les législations africaines en vigueur ignorent le droit coutumier et le rôle joué par les communautés. « Seule la loi du Niger cite les palais des chefferies traditionnelles parmi les institutions de conservation et de protection des biens culturels »⁶.

C'est ainsi qu'on retrouve entre autres, des formes de réglementation adaptée à ce contexte telle que la *Loi n° 97-002 du 30 juin 1997, relative à la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel national en République du Niger*, qui consacre en son article 10, ce qui suit : « Les musées, les conservatoires archéologiques et institutions similaires (édifices religieux, palais de chefferies traditionnelles, sites archéologiques protégées), procéderont à l'inventaire systématique et au répertoriage des biens culturels mobiliers qu'ils détiennent. Ils adopteront et mettront en œuvre un système global de mesures pratiques et de dispositifs de sécurité. Ils doivent élaborer et mettre en œuvre, un programme de gestion des risques comprenant la détermination, le classement, le contrôle et le financement des risques de tout genre ». Ce modèle nigérien contrairement au modèle politique béninois fortement centralisé, accorde une place d'importance aux acteurs considérés comme dépositaires des richesses patrimoniales. Cette perspective crée une responsabilisation de proximité qui peut avoir des effets bénéfiques dans la gestion du patrimoine culturel.

Cependant, toutes ces pratiques focalisent sur les formes classiques de valorisation du patrimoine notamment à travers les musées. Or, la culture de la fréquentation des musées non seulement est très faible dans ces sociétés, elle ne garantit pas suffisamment le maillon de transmission intergénérationnel du patrimoine, surtout immatériel. Aussi, l'éducation culturelle dans tous les espaces se résume-t-elle en règle générale, à l'apprentissage des langues nationales à l'école, qui dans différents examens de fin de cycle, constituent des épreuves facultatives. Généralement, le choix des langues nationales à introduire à l'école est sujet à de tensions ethnolinguistiques face à la pluralité des ethnies et des langues que l'on

⁶ Bakonirina, Rakotomamonjy, et al., 2009, *protection juridique du patrimoine culturel immobilier : orientation pour les pays francophones de l'Afrique subsaharienne*, ICCROM, pp 31.

dénombrer dans chaque pays. Nous reviendrons là-dessus plus loin dans l'analyse de problème de l'étude.

b. Autres pratiques et options politiques de gestion du patrimoine culturel

Il est question ici, d'autres formes de pratiques et politiques, ainsi que des modes informels de gestion de la chaîne de protection, valorisation et transmission du patrimoine culturel. Entre autres, la loi à Madagascar propose une procédure de classement et d'inscription inverse à celle du Niger. À ce niveau, les autorités coutumières et les communautés restent confinées dans le statut de détenteur, de propriétaire et d'occupant du bien culturel, subissant les effets de lois dénuées de toute approche participative ⁷.

Par ailleurs, on trouve des pratiques non réglementées, mais qui sont aussi des formes originales de sauvegarde, de valorisation et de transmission du patrimoine culturel. Que ce soit à Bandiagara en pays Dogon au Mali, ou à Loropéni au Burkina Faso, ou que ce soit dans les palais royaux d'Abomey, les patriarches, prêtres et prêtresses veillent à l'intégrité des sites patrimoniaux et au respect de l'esprit des lieux qu'ils entretiennent depuis des siècles sans qu'une loi formelle ne leur impose ce qu'ils doivent faire. Ils entretiennent des liens spirituels et existentiels avec le patrimoine dont ils ont la responsabilité et planifient la gestion à travers des savoir-faire authentiques et originaux.

Plusieurs organes de coopération apportent un soutien important aux États dans la gestion du patrimoine. On peut citer l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), dont l'une des initiatives est dénommée École et langues nationales (ELAN). L'Initiative ELAN - Afrique porte son action sur la problématique de l'introduction des langues africaines dans l'enseignement de base et de leur articulation avec le français dans une optique de qualité. Aussi, l'Unesco travaille-t-elle avec les gouvernements pour améliorer de façon continue, la gestion du patrimoine culturel de leur pays. On peut citer d'autres initiatives internationales telles que le Conseil international des musées (ICOM) et des formes de coopérations culturelles bilatérales qui accompagnent les pays du sud en général dans la gestion de leur patrimoine culturel.

1.1.2 La gestion des valeurs patrimoniales culturelles au Togo

Le Togo, pays de l'Afrique de l'ouest avec une superficie de 56 785km² faisant frontière avec trois pays que sont le Burkina Faso au Nord, le Ghana à l'ouest, le Bénin à l'Est et le Golfe de Guinée au Sud est un pays riche en patrimoine grâce à son paysage naturel diversifié, son histoire, ses sites touristiques et archéologiques et surtout la culture et la diversité de sa population qui est estimée à 8,6 millions d'habitants renferment environ 41 ethnies⁸.

Le patrimoine togolais constitué de biens matériels et immatériels diversifiés contribue à son développement socioéconomique. Le pays s'est doté des mécanismes pouvant impliquer la population et la jeunesse à s'approprier leur culture. Le 30 mars 2011, a été adopté en Conseil

⁷ Bakonirina, Rakotomamonjy, et al., 2009, *protection juridique du patrimoine culturel immobilier : orientation pour les pays francophones de l'Afrique subsaharienne*, ICCROM, pp 32.

⁸ www.republicoftogo.com

de ministres, le document portant sur sa politique culturelle dotant ainsi le Togo d'un outil important pour mettre en œuvre les projets et actions culturels. Dans son préambule, le document de Politique culturelle du Togo annonce d'emblée que chaque homme pris dans son environnement global doit être acteur et bénéficiaire du développement⁹. Cette loi est mise en exergue dans les initiatives des acteurs culturels qui bénéficient de financements par le biais du Fonds d'aide à la culture (FAC).

L'axe 1 portant sur l'éducation, la sensibilisation et la formation, du Plan stratégique national et décennal de l'action culturelle au Togo 2014 / 2024, stipule ce qui suit : « Chaque citoyen togolais a le droit de participer à la vie culturelle de sa communauté. Toute la population devra être éveillée à une sensibilité culturelle optimisée. Les artistes devront bénéficier d'une éducation artistique professionnelle à travers des formations, des ateliers, des stages, des conférences, des forums, des publications, les médias, les voyages... Le renforcement des capacités du personnel de l'administration culturelle publique et du secteur privé (renforcer le mécénat, l'aide à la création et le sponsoring) devra être une priorité. L'État devra conduire la population à mieux connaître les différents métiers artistiques et contribuer à leur promotion et valorisation. Les personnes âgées étant détentrices de savoirs et savoir-faire ancestraux, il est nécessaire que la problématique de la transmission de leurs savoirs et connaissances soit examinée sous tous les angles afin d'identifier des trésors humains vivants. Toute la population devra être éveillée à une sensibilité culturelle optimisée »¹⁰.

Cet engagement de l'État togolais est renforcé par sa collaboration avec les communautés où à chaque fête traditionnelle, la population est sensibilisée à la mise en valeur des rites et savoir-faire qui font la fierté et la grandeur de chaque ethnie. Le cas typique de la réglementation culturelle au Togo est l'ombre du cas béninois avec la différence que les textes ne célèbrent pas rigoureusement ce rôle prédominant de l'État. L'ambiguïté institutionnelle y est aussi de règle, avec un secteur culturel dont le ministère de tutelle change fréquemment de nom, ou qui est parfois rattaché à d'autres ministères tels que les ministères de la communication, des sports, des loisirs, de l'artisanat ou de la formation civique. La gestion du patrimoine est faite par la mise en place des stratégies et plans d'action élaborés comme au Bénin, par la Direction du Patrimoine Togolais pouvant l'identifier, l'inventorier, le conserver, le sauvegarder et le promouvoir dans toutes ses composantes et non pas par les détenteurs et propriétaires de biens comme le cas du Niger.

Les acteurs et promoteurs (du secteur privé et de la société civile) de la culture impliquée à des niveaux inférieurs (c'est-à-dire proche du public de consommateurs de biens et services culturels) sensibilisent les populations à se réapproprier leur culture par l'organisation des spectacles de danse, de théâtre et des festivals pour favoriser la transmission et la diffusion de la culture togolaise. Cependant, le manque de formation de ces acteurs ne garantit pas la qualité et l'authenticité à leur production. Le pays a également mis en place des programmes d'échange entre les jeunes et de formation dans les maisons de la culture, mais l'action des associations culturelles à l'initiative des jeunes autochtones est plus significative dans les communes qui aident les jeunes à s'approprier leur patrimoine.

Dans le cadre scolaire, les semaines culturelles sont organisées chaque année dans certains établissements pour permettre aux jeunes étudiants et élèves d'exprimer par différentes activités et prestations les différentes cultures du terroir. Lors de ces événements, l'apprenant

⁹ Politique culturelle du Togo, Mars 2011.

¹⁰ PSNDACT, 2014, pp 16.

est censé être mis en situation où il devient l'acteur principal de la transmission des us et coutumes de son terroir. Toutes ces expériences sont confortées par des excursions où l'apprenant a l'occasion de découvrir certains sites culturels et monuments majeurs du pays. L'enseignement au patrimoine est donc un moyen de faciliter la compréhension de l'histoire du pays aux enfants pour mieux s'identifier et rend plus concret ce qui est appris verbalement tout en développant leur sens d'observation. Le manque de suivi de ces mécanismes dédiés à assurer une bonne gestion du patrimoine ainsi que sa transmission intergénérationnelle ne leur assure pas une efficacité optimale.

Le pays bénéficie du programme CLAC (Centre de lecture et d'animation culturelle) de l'OIF qui dispose d'un réseau de 12 CLAC dans diverses localités et qui va s'étendre à un deuxième réseau d'une dizaine de CLAC au plus tard en 2022. Il faut noter par ailleurs la réforme actuelle donnant création par décret n°2021-042/PR du 15 avril 2021 rendu public le 29 avril 2021, du Centre national de lecture et d'animation culturelle (CENALAC), un organe fédérant les CLAC et les bibliothèques publiques. Le CENALAC a pour objectif de rassembler à une seule entité, toutes les structures publiques et privées intervenant dans le domaine de la lecture publique afin de mutualiser les organes de gestion, de renforcer l'implication des collectivités locales et la mobilisation des ressources pour leur fonctionnement.

On note une faiblesse relative du Togo en matière de coopération culturelle bilatérale en comparant avec les pays comme le Niger et le Bénin. C'est d'ailleurs un chantier sur lequel la Commission nationale de la Francophonie collabore avec le ministère de la Culture et du Tourisme pour relever dans les années à venir ce défi qui pourrait favoriser un meilleur développement culturel du pays.

Le Togo est une véritable attraction touristique. Grâce à sa diversité culturelle et naturelle, il attire des touristes internationaux qui le visitent régulièrement. Vu cette richesse dont regorge le pays, du Sud au Nord et de l'Est à l'Ouest la question est de savoir si les populations sont bien impliquées pour sa meilleure visibilité et participe-t-elle son développement ? Y-a-t-il une politique efficace de transmission du patrimoine culturel à la présente et future génération ?

1.2. Le problème de transmission intergénérationnelle du patrimoine culturel au Togo

Malgré les efforts que fournit l'Etat pour promouvoir le patrimoine culturel et naturel du pays, il reste beaucoup à faire. On peut dire qu'au-delà de la modernité qui envahit les espaces, l'école est aussi un moteur de détournement des jeunes de leurs valeurs culturelles de base dans la mesure où ils apprennent d'autres choses et se détachent des canaux coutumiers d'édification de la personne. « L'organisation des cycles d'enseignement, des contenus, des modalités de sélection ou le choix de la langue d'enseignement sont encore très dépendants de l'héritage colonial »¹¹.

Cependant, le rôle d'apprentissage et d'édification de la personne au Togo est confié en premier à l'enseignant à l'école. Pour preuve, pour ce qui est des performances éducatives de 2015 à 2018, le taux d'achèvement de l'école primaire est passé de 83 % à 89%, faisant du Togo le pays avec les meilleurs taux dans l'espace UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine), selon les statistiques de la Banque mondiale. C'est donc un des meilleurs canaux pour introduire l'éducation culturelle en vue d'assurer une parfaite transmission du

¹¹ Marie-France, Lange, *Espace scolaire en Afrique francophone*, Ethnologie, 2007, pp 639.

patrimoine culturel du pays. Mais, la difficulté réside dans la pluralité des spécificités ethniques et linguistique qui ne peuvent toutes être systématiquement intégrées dans la formation des jeunes à l'école.

Face à ce dilemme, l'État a instauré l'enseignement de quelques langues nationales majoritairement parlées à titre de matières facultatives et a institutionnalisé les semaines culturelles obligatoires qui doivent se tenir dans tous les établissements scolaires et universitaires publics comme privés.

S'il s'agit d'une initiative pertinente, on remarque qu'elle ne joue pas pleinement le rôle qui lui est dévolu, mais se transforme en des festivités organisées pendant une période de répit académique vers la fin du deuxième trimestre pour le divertissement des élèves et étudiants. Cette connotation prédomine ladite activité qui aurait pu être beaucoup plus bénéfique. Pire, les semaines culturelles sont reconnues être des périodes où les élèves se livrent à la dépravation et à des actes immoraux tels l'usage des drogues en milieu scolaire et des abus sexuels sur les jeunes filles.

1.3. Question de recherche

De ce qui précède, nous nous posons cette question principale qui est : « **Quelle réforme faut-il pour garantir un point d'entrée efficace de l'éducation culturelle dans l'éducation classique au Togo ?** ».

Ceci nous amène à aborder deux autres questions secondaires liées l'une à l'autre à savoir :

- ✚ Une réforme de la semaine culturelle peut-elle résoudre le problème de l'éducation culturelle au Togo ?
- ✚ De quelle manière cela est-il possible ?

1.4. Objectif de l'étude

Pour apporter des réponses à nos différentes questions, l'étude se donne comme objectif général de : « **Déterminer une réforme adéquate pouvant garantir un point d'entrée efficace de l'éducation culturelle dans l'éducation classique au Togo** »

Il s'agit spécifiquement de :

- ✚ Analyser la capacité de la semaine culturelle à couvrir le besoin d'éducation culturelle à l'école ;
- ✚ Et déterminer si réalisable, les mécanismes appropriés à mettre en œuvre pour la rendre efficace.

1.5. Justification de l'étude

Le choix du sujet revêt pour nous des intérêts à deux niveaux. Le premier est une forme de contribution aux enjeux globaux en matière de transmission des richesses patrimoniales culturelles à travers l'adhésion à des lignes d'action de l'Unesco, notamment son Programme Jeunesse concrétisé depuis 1999 par le Forum des Jeunes, un système qui permet à l'Unesco de rappeler à tous les États membres, l'importance de la sensibilisation des jeunes à

s'approprier leur patrimoine et devenir des acteurs capables de faire des propositions et recommandations pour défendre les valeurs de leurs communautés.

Ensuite, d'une carrière d'enseignante du français à gestionnaire du patrimoine culturel, la transition requiert de nous de faire le pont entre l'enseignement et le patrimoine culturel qui soit un apport de grande importance pour l'éducation nationale et une contribution personnelle effective à la valorisation du patrimoine culturel national. Une manière de contribuer également aux efforts du gouvernement et de préparer un terrain professionnel propice pour une carrière réussie qui impactera près de 90% des jeunes tout en sachant que les statistiques montrent un taux d'achèvement de l'école primaire de 89% en 2018.

1.6. La littérature sur l'intégration de l'éducation culturelle au système éducatif classique et définition des concepts

Afin de mieux appréhender notre sujet et de comprendre surtout les contours théoriques, la présente rubrique nous donne l'occasion de fouiller la littérature pour ressortir quelques éléments clés d'analyse qui nous permettront d'énoncer des propositions de recherche pour l'étude et d'arrêter un cadre conceptuel.

1.6.1. L'éducation classique comme vecteur de transmission du patrimoine culturel

L'Unesco dans ses travaux, consciente du processus de mondialisation et les changements sociaux qui entraînent la perte de l'identité voire la destruction du patrimoine commun met en place des instruments légaux pour sa sauvegarde. Ainsi, la convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, stipule « chaque État partie doit mettre en place des programmes éducatifs, de sensibilisation et de diffusion d'informations à l'intention du public, notamment des jeunes »¹². De ce fait, l'Unesco met un accent particulier sur l'implication des jeunes au travers des programmes de sensibilisation pour la protection et la valorisation du patrimoine. Déjà le 18 janvier 1999, l'institution fait officiellement la proposition de « kit pédagogique » destiné aux enseignants, envoyé par courrier Référence : WHCI II99ISMT, aux Commissions nationales pour l'Unesco avec copies aux Délégations permanentes et Missions d'observateurs de l'Unesco, à tous les Bureaux régionaux et Représentants régionaux de l'Unesco, aux Organes consultatifs du Comité du patrimoine mondial (UICN, ICOMOS et ICCROM). C'est un point de départ important de l'éducation culturelle formelle dans les établissements scolaires.

D'après les travaux de recherches réalisés par Baldé, et *al.*, il ressort que : « L'éducation au patrimoine culturel ne peut être une réalité que si elle est intégrée dans le processus d'éducation formelle de la jeunesse africaine à travers la scolarisation. Stratégie qui n'exclut pas les non scolaires, mais qui vise tout d'abord cette frange la mieux organisée pour plus d'efficacité »¹³. Ils renchérissent en disant : « C'est dans l'enseignement supérieur que sont élaborées les approches éducatives et que se mènent des réflexions très poussées sur le système éducatif en général. L'enseignement supérieur apparaît comme un laboratoire au

¹² Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, 2003, art.14 (a) (i), Unesco, pp 7.

¹³ Ismailou, Baldé et *al.* 2016, *Patrimoine Culturel et Enseignement Supérieur au Bénin et au Burkina-Faso*, Sarrebruck, pp 7.

sein duquel les résultats des recherches menées permettent d'élaborer des instruments didactiques pour tous les secteurs de l'éducation et du patrimoine »¹⁴. Ceci étant, l'enseignement supérieur a une grande part de responsabilité dans l'éducation, dans le processus d'intégration du patrimoine culturel dans le système éducatif. L'école doit être un lieu sûr de transmission des biens culturels où l'apprenant apprend à être plus responsable et respectueux des valeurs ancestrales.

Pour Marie-Claire Gachet, inspectrice pédagogique régionale d'histoire-géographie en France : « On comprend que l'école ne puisse plus rester en dehors de ce vaste débat de société et l'inclut dans son champ d'éducation. Mais cette implication pédagogique est loin d'être aisée. Si les programmes scolaires prennent en compte l'éducation au patrimoine, il convient aux enseignants de bien en saisir les enjeux, d'adapter pédagogie et didactique afin d'éviter les dérives et les effets pervers que l'on rencontre encore trop souvent par cause d'ignorance ou par excès de bonne volonté. Apprendre à l'élève à regarder, comprendre, discerner, c'est le former dans le domaine patrimonial à son futur état de citoyen »,¹⁵. La question de l'éducation est d'une grande portée aujourd'hui dans le contexte actuel de nos pays africains où les décideurs, les experts, les acteurs culturels et les enseignants pourront déterminer une forme de collaboration pour décider ensemble des stratégies formelles et opérationnelles pour bâtir des mécanismes innovant d'éducation culturelle.

Promouvoir le patrimoine culturel est un besoin crucial et pourra être un objectif atteint en privilégiant le public scolaire qui est une couche plus disposée à écouter et à apprendre. Ainsi, les enjeux de l'éducation des publics scolaires au patrimoine sont explorés dans le document du groupe de CRDP de Franche-Comté intitulé « *Étudier le Patrimoine à l'école, au collège, au lycée* ». Ce document est une collection « Ressources patrimoine » né du constat du développement de la thématique du patrimoine dans les programmes scolaires de l'école, du collège et du lycée dans le but de produire des outils pédagogiques au service des enseignants. Cet ouvrage nous fait comprendre ceci : « Il ne s'agit plus seulement de visiter un monument avec les élèves mais d'aborder avec eux en classe la notion même du patrimoine. On veut naturellement continuer à sensibiliser les enfants à la beauté et à la richesse de leur patrimoine. Mais on voudrait aussi leur permettre, en leur faisant prendre conscience de la notion de ce patrimoine, de se construire une véritable identité de citoyen et de devenir responsable face à l'héritage qui leur est légué et qu'ils devront à leur tour transmettre »¹⁶. Devant la question de développement et toutes ses innovations, l'enfant, un champ plus fertile et sensible, pourra se perdre et s'acculturer si rien n'est fait pour maintenir l'état des choses selon les normes préétablies par les sociétés. Dès lors, organiser les classes de patrimoine, des forums des jeunes sur le patrimoine s'avèrent importants où l'enfant pourra explorer les richesses de son patrimoine tout en se l'appropriant. L'éducation patrimoniale des jeunes scolaires pourrait être également un moyen de pérenniser la tradition d'une société, gage de ne pas basculer au côté négatif de la mondialisation au risque de perdre certaines valeurs communautaires minoritaires. Faire sortir l'élève de son cadre d'étude pour aller à la découverte de son patrimoine culturel doit être une préoccupation primordiale de tout éducateur mais il faut déjà une connaissance assimilée d'avance par l'élève, condition sine-qua-non pour avoir des repères qui lui permettront de se rendre compte des valeurs du

¹⁴ Idem

¹⁵ Marie-Claire, Gachet *patrimoine dans les programmes scolaires*, in *Étudier le patrimoine à l'école au collège, au lycée*, CRDP-Franche-Comté, coll. Ressources Patrimoine, 1999, pp 96.

¹⁶ CRDP Franche-Comté, 1999, pp. 11

patrimoine. En s'identifiant à ces valeurs du passé de sa communauté il devient le gardien de ces valeurs et à son tour parviendra à les transmettre à la génération future.

Par ailleurs, le document affirme qu'il est nécessaire d'« aider les élèves à construire une attitude rationnelle, harmonisant nécessité économique et respect du patrimoine, et les rendre conscients de leur rôle et de leur responsabilité à l'égard de leur environnement et de leur patrimoine » (idem). Cette étude nous permet de comprendre que la connaissance de son patrimoine permet d'adopter une attitude de tolérance et de citoyenneté.

Irène M. N. Fopa, spécialiste du patrimoine culturel, pour sa part dans ses démarches sur l'éducation patrimoniale des jeunes au Cameroun propose « La mise en œuvre de projets de sensibilisation au patrimoine en partenariat avec les professionnels du patrimoine, les établissements scolaires et les collectivités décentralisées peuvent susciter des réformes des curricula. »¹⁷. Djimmy, D. Edah, expert en patrimoine et diversité culturelle, dans son approche sur l'implication des publics scolaires dans la promotion et la valorisation du patrimoine culturel béninois affirme : « le patrimoine culturel serait bien géré et valorisé, si l'enfant, futur cadre et citoyen de demain prend conscience de sa valeur. Il faut qu'il s'en approprie et soit fier de cet héritage »¹⁸. Pour lui, il faut que les institutions ayant en charge la gestion du patrimoine culturel repensent des nouveaux mécanismes pour favoriser l'intégration formelle de l'éducation au patrimoine dans les écoles.

1.6.2. L'inclusion sociale comme facteur de valorisation du patrimoine local

Caroline Gaultier-Kurhan, responsable des patrimoines en Afrique, dans son ouvrage *Le patrimoine culturel africain*, sur ses propos estime que « prétendre valoriser le patrimoine d'une population sans tenir compte d'elle est non-sens ; c'est un danger dans la mesure où l'on risque de créer un rejet vis-à-vis de ce patrimoine »¹⁹. La promotion du patrimoine doit toujours impliquer la communauté qui en a connaissance, raison pour laquelle pour donner plus de visibilité aux sites et musée, « sensibiliser les personnes en âge scolaire est une priorité, car la meilleure manière d'assurer la préservation du patrimoine à long terme est de renforcer l'intérêt des générations futures pour sa gestion au niveau local »²⁰. Cette implication de la population locale permet de lutter contre les menaces auxquelles est confronté le patrimoine culturel d'une communauté.

1.6.3. La théorie économique et le patrimoine culturel

L'économiste Xavier Greffe, dans son ouvrage *La gestion du patrimoine culturel*, écrit : « Les activités patrimoniales feront sentir leurs effets de trois façons : en mobilisant nombre d'activités à l'occasion de la visite des sites, d'où l'émergence d'une filière - tourisme culturel – ; en développant des compétences utilisées dans l'ensemble des secteurs de l'économie ; en renforçant les capacités de création et d'innovation des entreprises »²¹. Pour cet auteur,

¹⁷ Irène, M., N., Fopa, *Eduction patrimoniale des jeunes : l'apport des programmes scolaires en vigueur au Cameroun*, 2019, Université Senghor à Alexandrie, 2019, pp 13.

¹⁸ Djimmy, Djiffa, Edah, *Implication des publics scolaires dans la promotion et la valorisation du patrimoine culturel béninois : enjeux et perspectives*, Université Senghor à Alexandrie, 2019, pp 56.

¹⁹ Caroline, Gaultier-kurhan (sous Dir.), *Le patrimoine culturel africain*, Paris, 2001, pp 25.

²⁰ Caroline, Gaultier-kurhan (sous Dir.), *Le patrimoine culturel africain*, Paris, 2001, pp 36.

²¹ Greffe, Xavier, *La gestion du patrimoine culturel*, Paris, 1999, pp 10 – 11.

faire la promotion du patrimoine est un moyen de générer de la valeur ajoutée et de l'intérêt qui contribueront au développement. Pour ce faire, il est donc nécessaire de libéraliser le patrimoine en transformant ses richesses en offres et services au travers des industries culturelles et créatives pour susciter du tourisme interne et externe qui implique les communautés qui pourront participer activement en mettant en valeur leur talent artistique et culturel. Il faut aussi que les politiques culturelles publiques mises en place par les institutions puissent dépasser ce regard ludique de ce bien et voir son aspect utile qui est susceptible d'engendrer de nouveaux métiers.

La science économique reconnaît également la nécessité de mobiliser les ressources patrimoniales tout en renforçant les réseaux sociaux pour qu'ils adhèrent à la vulgarisation du capital culturel pour un développement économique. Cette idéologie est relativisée par cette assertion : « L'éducation au patrimoine, si elle diffère de l'éducation au développement durable, présente des avantages considérables. Le patrimoine s'intègre dans un système de valeurs a priori présentées comme « indiscutables ». Le patrimoine matériel est majoritairement classé, répertorié, protégé par des instances officielles, et le patrimoine immatériel, un peu moins classifiable, mobilise de très nombreux acteurs qui s'attachent à le faire connaître, à le valoriser et à le réinvestir dans la sphère économique. »²².

Sam Yacouba, spécialiste en gestion du patrimoine culturel, démontre dans ses analyses que sensibiliser les élèves au patrimoine culturel constitue un frein au trafic des biens culturels dans la mesure où le jeune s'approprie sa culture, il disposera des compétences et être engagé en matière de la sauvegarde de son patrimoine. La sensibilisation contribue également au ralentissement de la dégradation du patrimoine culturel²³.

Les travaux et démarches de tous ces auteurs prouvent qu'il est d'une grande importance de sensibiliser les publics scolaires, un moyen de valoriser les ressources culturelles d'une communauté et de former une identité individuelle, collective et nationale aboutissant à un développement durable.

1.6.4. Conclusion sur la revue de littérature

De la revue de la littérature présentée, nous retenons que le meilleur moyen de transmission du patrimoine passe par l'éducation culturelle, qu'elle permet à travers les industries culturelles, de créer de la valeur du point de vue économique. Il se révèle également que l'implication active des communautés à la base et des détenteurs ou propriétaires des valeurs patrimoniales est porteur de sens du point de vue de l'efficacité d'une bonne gestion et de transmission du patrimoine culturel. Enfin, l'Unesco, a instauré des outils pédagogiques « kit éducatif à l'usage des enseignants » pour faciliter l'éducation culturelle à l'école. Cette initiative vise à encourager la participation des futurs décideurs à la conservation du patrimoine, favoriser une prise de conscience sur l'importance du patrimoine, mettre au point des approches et des matériaux éducatifs efficaces tout en créant une nouvelle synergie entre

²² Angela, Barthes, et al, *L'éducation au patrimoine, un outil pour un développement local durable, ou une instrumentalisation de l'éducation au service de la labellisation des territoires ?* Revue francophone du développement durable, Éd. Oeconomia (Clermont-Ferrand), 2016. hal-02471993, pp 12.

²³ Yacouba, 2007, Yacouba, Sam, *Musée et sensibilisation des élèves au patrimoine culturel à Ouagadougou (Burkina-Faso) : les cas du Musée National et du Musée de la Musique*, Université Senghor à Alexandrie, pp 37–39.

les enseignants et les spécialistes de la conservation du patrimoine, afin d'intégrer l'éducation concernant le patrimoine mondial dans les programmes des établissements secondaires du monde entier et à répondre aux menaces permanentes auxquelles est confronté notre patrimoine mondial. Les élèves apprennent donc à découvrir les sites du patrimoine mondial, l'histoire et les traditions de leur propre culture et celle des autres, l'écologie et l'importance du respect de la diversité biologique. Informés des menaces qui pèsent sur les sites, ils apprennent comment les pays s'unissent pour sauvegarder le patrimoine cher à l'ensemble de la communauté internationale. Ils découvrent comment ils peuvent contribuer à la conservation de ce patrimoine et se faire entendre.

Ces conclusions vont nous permettre d'émettre des hypothèses (propositions de recherche) que nous vérifierons en faisant agir les faits et données de terrain, en vue de répondre aux différentes questions de l'étude.

1.6.6. Proposition de recherche

De ce qui précède, nous retenons les deux propositions de recherche suivantes pour la présente étude à savoir :

- ✚ Les semaines culturelles peuvent couvrir le besoin d'éducation culturelle à l'école au Togo ;
- ✚ L'introduction de mallettes pédagogiques est un élément majeur d'efficacité des semaines culturelle.

1.6.5. Cadre conceptuel de l'étude

Pour poursuivre, faisons un focus sur quelques concepts clés et leur sens dans notre travail.

a. Éducation culturelle

L'éducation culturelle est un moyen de renforcement du potentiel social cherchant à stimuler la créativité et à préparer l'apprenant à fonctionner dans la société. Son objectif est aussi d'améliorer le niveau de connaissances et de maîtrise de la culture des différents groupes sociaux. Ces tâches sont effectuées à la fois par les écoles et d'autres entités, y compris les institutions culturelles locales et nationales, les organisations non gouvernementales, les églises et les associations religieuses. Les bibliothèques et les centres culturels sont les plus actifs dont les activités, en particulier dans les petites villes, sont essentielles pour le développement culturel²⁴.

L'éducation culturelle peut également soutenir et renforcer des attitudes spécifiques, renforcer la puissance, soutenir les processus de recherche de l'identité culturelle, faciliter la communication et la coopération avec d'autres communautés.

b. Kit pédagogique

Un kit pédagogique est un ensemble d'outils pédagogiques cohérents conçus dans le but de transmettre un même message de la même manière à un grand nombre de personnes. Un

²⁴ <https://fr.unesco.org/creativity/policy-monitoring-platform/education-culturelle-artistique>

outil pédagogique, c'est aussi un support élaboré, associé à une démarche permettant d'aider ou d'accompagner un public à comprendre, à apprendre ou à travailler. C'est donc un outil au service de la pédagogie, c'est-à-dire de ceux qui apprennent ou de ceux qui les aident à apprendre (formateurs, enseignants, tuteurs, parents, etc.)

Les supports pédagogiques sont entre autres : le livre, le fascicule, la photo, un graphique, une exposition, une vidéo, une carte, etc., qui sont des supports des plus répandus. Toutefois, un support peut se confondre avec une technique : le jeu, le conte par exemple.

C'est l'association entre le support et la démarche qui fait l'outil. Le support ne reste qu'un moyen au service de la démarche ou de la stratégie éducative : le chemin que le support fait emprunter à l'esprit pour arriver à un savoir ou à la compréhension.

Ainsi, une photo n'est pas un outil pédagogique, mais à partir du moment où elle s'insère dans une démarche, souvent lors d'une animation, où l'on va par la technique (le photo langage, le questionnement, etc.) faire « parler » la photo et interroger l'apprenant, on est dans « l'outil ». Par contre, une association de photos, aussi parlantes soient elles, ne constitue pas un outil de fait mais, le devient si cette association a une finalité cognitive et qu'elle emprunte pour cela le bon chemin : cohérence de regroupement des photos, légendes, textes explicatifs, questionnements, organisation thématique.

Il ne suffit pas d'avoir un thème original pour penser pouvoir créer un outil, il faut d'abord s'interroger sur les besoins du public que l'on veut sensibiliser. Un kit dont la conception ne prend en compte ni l'objectif, ni le public, ne sera donc jamais un outil efficace. L'outil doit être un « facilitateur »²⁵ qui répond à un but fixé et correspond à un public visé. Le but, le projet prime sur l'outil même que chacun s'en approprie, l'articule et le manipule à sa façon. Peu importe donc le support (matériel ou conceptuel) si celui-ci est utilisable en autonomie ou en complément d'une action de sensibilisation, offrant des clefs de compréhension, suscitant un processus de réflexion et de partage avec le public cible.

c. Mallette pédagogique

Selon le Dictionnaire Le Robert, la mallette est définie comme une « petite valise généralement rectangulaire et rigide, utilisée pour transporter un nécessaire de voyage ou de travail »²⁶. Comme le souligne le dictionnaire Robert, il s'agit d'une mallette ou d'une valise qui contient divers outils d'activités autour d'un seul thème dont le but est d'apporter des informations aux visiteurs par du matériel, que ce soit in situ ou en classe. La mallette pédagogique est un moyen d'éducation non-formelle ludique et facile à transporter.

C'est aussi un outil d'éducation artistique, culturelle et patrimoniale. Elle est souvent conçue comme un jeu et suscite l'adhésion de tous les participants auxquels on s'adresse. Il est plus facile aux plus jeunes, c'est-à-dire au petit public, d'apprendre, sans contrainte, l'histoire de leur ville ou de leur pays et de la retenir définitivement

Pour faciliter l'intégration des jeunes aux valeurs patrimoniales, la mallette pédagogique constitue non seulement un guide pour l'animateur mais aussi, aide les jeunes à garder les connaissances culturelles véhiculées et assure l'adhésion de chaque apprenant.

²⁵ <https://www.solidarite-laique.org/pro/documents-pedagogiques/quest-ce-quun-outil-pedagogique/>

²⁶ Dictionnaire *Le Robert*, Montréal, 1993.

d. Semaine culturelle

La Semaine Culturelle est une semaine au cours de laquelle plusieurs activités culturelles se déroulent abordant une thématique donnée. Elle est une occasion qui permet aux institutions culturelles, aux acteurs culturels et aux associations d'organiser des événements artistiques, de faire valoir la tradition, le savoir-faire et pratiques culturelles d'une société. C'est aussi un événement d'une importance particulière qui sort de l'ordinaire et qui présente un attrait pour un public déterminé.

La semaine culturelle dans les écoles constitue une stratégie mise en place pour développer des compétences et aptitudes auprès des élèves. Cela fait partie de la réussite éducative et rend plus facile l'insertion professionnelle. Cette semaine permet également de faciliter l'accès à la culture pour un public qui n'en a parfois pas la possibilité.

1.7. La méthode d'analyse et apport du stage

Pour apporter des réponses à nos questions et vérifier nos propositions de recherche, nous devons adopter une démarche méthodologique appropriée. Ainsi, pour résumer le questionnement en un, il s'agit de vérifier s'il est possible qu'une réforme portant sur la semaine culturelle soit une solution efficace à l'éducation culturelle dans l'éducation classique au Togo et de quelle nature devrait-elle être ? C'est donc en cela que nous nous sommes fixés deux propositions de recherche en guise d'hypothèse à savoir : (i) les semaines culturelles peuvent couvrir le besoin d'éducation culturelle à l'école au Togo ; et (ii) l'introduction de mallettes pédagogiques est un élément majeur d'efficacité des semaines culturelles. Le but de la présente rubrique est d'exposer la méthode de travail devant permettre d'aboutir aux résultats de l'étude.

1.7.1. Nature des données

La visée compréhensive de l'analyse nous incite à considérer une méthode de recherche mixte, c'est-à-dire, qui associe l'approche quantitative de recherche et l'approche qualitative. C'est en effet la nature de l'information à collecter et ce qu'elle induit qui dicte ladite démarche. Il s'agit de comprendre le sujet à travers une recherche documentaire (rapports nationaux, articles, notes d'expertise, études réalisées par les services techniques, littérature sur la gestion du patrimoine culturel, etc.) et de recueillir des données sur le terrain pour cerner le sens que les uns et les autres ont de l'éducation culturelle, mais aussi de la semaine culturelle. On cherche également à ce niveau à savoir si la semaine culturelle telle qu'elle est réalisée permet d'atteindre l'objectif visé. Ceci est effectué à travers les résultats des questionnaires soigneusement établis et administrés à des acteurs choisis tels que les acteurs du secteur de l'éducation nationale (chefs d'inspections, responsables d'établissements, enseignants et apprenants/élèves) et les élèves. Cependant, des interviews ont été nécessaires pour confirmer certaines conclusions. Pour les élèves et les enseignants, l'enquête a été réalisée à Lomé et à Tsévié avec l'aide de certains collègues enseignants au sein de neuf établissements scolaires (Voir annexe 4). Les fiches d'enquête ont été retirées immédiatement pour s'assurer de la spontanéité des réponses apportées pour refléter l'avis effectif des personnes enquêtées sans aucune autre interférence qui pourrait influencer l'avis de l'enquêté. Il faut noter que sur chaque fiche individuelle, l'enquêté devrait notifier deux modalités que sont le sexe et l'âge de la manière suivante (SexeÂge). On a donc pour une fille de 12 ans, la notation F12 et pour un garçon de 15 ans, la notation G15 dans l'angle de la fiche.

D'un autre côté, l'on cherche également à statuer à travers une démarche holistico-inductive sur les attentes d'experts et cadres du ministère de la Culture, de la Commission nationale de la Francophonie (CNF) et de la Commission nationale pour l'Unesco, etc., en ce qui concerne les semaines culturelles ou ses alternatives possibles. Ainsi, la recherche qualitative se veut à travers l'observation directe, les interviews, les prises de notes du chercheur, les documents, etc., déterminer les interrelations évidentes entre différents aspects du phénomène étudié et les différentes réponses apportées par les enquêtes réalisées. Dans les établissements scolaires visités, nous avons mené des discussions de groupe (focus group) avec les élèves et les enseignants.

Un autre aspect de la recherche d'information a été la collecte d'informations et de données visuelles (photos sur quelques richesses patrimoniales d'importance nationale) dans le but

d'envisager à travers ces outils comment ils peuvent être exploités en vue de les faire connaître à travers l'éducation culturelle à l'école.

1.7.2. Population cible

La population cible est le groupe total de personnes concernées par notre sujet et que nous avons étudié. L'étude prend en considération les élèves et étudiants qui sont les premiers bénéficiaires de la dynamique, les cadres des secteurs de l'éducation, de la culture et de la coopération pour le développement culturel au Togo, des experts en patrimoine culturel et sciences de l'éducation. Selon Cormack (1991), la recherche qualitative se rapporte habituellement à un petit échantillon sélectif en raison de la nature des études approfondies et de l'analyse des données nécessaires. Nous avons opté pour l'échantillonnage non probabiliste qui permettait de faire une sélection des échantillonnés sur la base de la qualité de l'information dont ils peuvent disposer a priori.

On a donc tenu compte comme l'a suggéré Alvaro Pires de « la typicité ou l'exemplarité » ; la possibilité d'apprendre avec le cas choisi ; l'intérêt social ; l'accessibilité à l'enquête²⁷. On peut donner l'exemple du cas des élèves où le choix a porté sur les délégués de classe, les responsables des divers groupes d'animation culturelle lorsque des établissements en disposent, les responsables des clubs Unesco, des clubs Francophonie, etc. Cette technique a permis de toucher lors d'une première campagne d'enquête de terrain, un total de 87 personnes enquêtées dont 47 élèves et 25 acteurs du secteur de l'éducation (enseignants, responsables d'établissements scolaires, inspecteurs de l'enseignement, etc.) et 15 cadres du ministère de la Culture et experts divers, de l'EPA, de la CNF et de la Commission nationale pour l'Unesco).

Compte tenu de la petitesse de l'échantillon des élèves, nous avons procédé à une deuxième série d'enquête de terrain pendant laquelle nous avons administré un questionnaire à 103 élèves dans les mêmes établissements que ceux de la première enquête de terrain, en maintenant les mêmes critères d'inclusion, mais en excluant cependant tout élève du premier échantillon réalisé et en considérant les vices-délégués (sous-majors et secrétaires) des classes et groupes culturels. L'âge des élèves enquêtés est compris entre 11 et 21 ans. On compte selon le sexe, 69 filles sur le total de 150 élèves enquêtés.

1.7.3. Méthodes de traitement et d'analyse

À la suite de la collecte de données du terrain, nous avons procédé à la transcription des entretiens et au traitement des données quantitatives via Excel, pour catégoriser les données, les analyser, les comparer, faire sortir les diagrammes et tableaux, effectuer des calculs. Les informations recueillies ont été notées manuellement et/ou enregistrées pour s'assurer que la présentation des résultats respecte fidèlement les propos des enquêtés. L'exploitation des données qualitatives s'est faite au moyen de la méthode d'analyse de contenu des discours. Chaque entretien a été analysé dans le but d'effectuer un recoupage d'informations avec les autres entretiens. Les données issues des questionnaires ont été sorties sous formes de chiffres statistiques avant leur utilisation pour réaliser des diagrammes comme support d'analyse.

²⁷ Pires, 1997, p. 46

Principalement et en vue d'organiser la collecte de données de manière à pouvoir obtenir les éléments essentiels qui vont nous permettre d'atteindre nos deux objectifs spécifiques qui sont : (i) analyser la capacité de la semaine culturelle à couvrir le besoin d'éducation culturelle à l'école ; et (ii) déterminer si réalisable, les mécanismes appropriés à mettre en œuvre pour la rendre efficace ; nous avons établi l'arbre des influences suivant chaque objectif spécifique à la lumière de la revue de la littérature synthétisée que nous avons élaborée et qui fait office de cadre théorique de l'étude. Ceci nous a permis de construire les questionnaires d'enquête de façon à obtenir les informations essentielles qui entrent dans le champ de l'étude, puis d'éliminer certaines questions sans importance. Nous nous sommes servis non seulement des éléments proposés par la littérature, mais aussi des éléments plausibles dans l'élaboration de ces questionnaires.

1.7.4. Apport du stage de mise en situation professionnelle

Nous avons effectué notre stage dans deux structures différentes à savoir à l'École du patrimoine africain (EPA) de Porto Novo au Bénin et à la Commission nationale de la Francophonie (CNF) du Togo.

La première structure d'accueil nous a servi de cadre pour asseoir les bases théoriques de notre étude en nous fournissant l'essentiel de la documentation sur le sujet, surtout avec un apprentissage pratique sur la conception d'une mallette pédagogique et son utilisation. Cette première étape nous a permis d'interviewer des experts de l'EPA sur le sujet et dont nous avons utilisé les résultats pour l'étude.

À la deuxième phase du stage passée à CNF Togo, nous avons été encadrés avec l'aide des maîtres mis à notre disposition pour procéder à la réalisation proprement dite de l'étude et aux orientations à lui donner. La CNF nous a connecté aux experts du ministère de la Culture et du Tourisme, ainsi qu'à ceux de la Commission nationale pour l'Unesco. Elle nous a également facilité les visites de terrain en collaboration avec les responsables des secteurs de l'Éducation nationale. Elle a constitué pour nous le laboratoire qui a permis de conduire l'étude dans les règles de l'art en nous apportant le soutien logistique, documentaire et méthodologique nécessaires pour le travail.

Nous y avons aussi renforcé nos capacités à travers la participation aux diverses activités et notamment dans la présentation de rapports techniques d'expertise suite aux différentes missions sur lesquelles nous avons été affectés pour apporter des solutions pratiques. Ces différentes actions nous ont forgé d'autres qualités et ont permis d'affiner notre travail de recherche.

1.7.5. Difficultés rencontrées lors des enquêtes

Au cours de l'enquête de terrain, nous avons fait face à certaines impasses que sont l'indisponibilité de certains enquêtés, notamment des experts et cadres qui n'honoraient pas les rendez-vous, le manque de rigueur et de sérieux avec lequel certains enquêtés ont rempli le questionnaire, nous obligeant à un travail fastidieux pour compléter les parties vides soit par un retour du questionnaire (par courrier physique, mail ou WhatsApp) avec un commentaire détaillé des imperfections, ou soit par un déplacement vers l'enquêté. Il y a aussi des limites relatives à l'échantillon qui ne peut prétendre représenter objectivement l'ensemble des acteurs concernés par l'étude.

En effet, malgré nos efforts, il était difficile de toucher un échantillon plus conséquent que celui retenu. Nous avons sans doute laissé passer certaines informations à cause des contraintes temporelles et financières. Mais il va sans dire que l'étude se veut une approximation de la réalité pour mieux appréhender le problème étudié et proposer une solution efficace. Enfin, nos connaissances personnelles dans l'utilisation des tableurs pour traiter convenablement les données et ressortir des diagrammes étant limitées, nous avons eu besoin de recourir à des spécialistes. Il nous a fallu un investissement personnel pour cerner les aspects techniques afin de ne pas perdre de vue nos objectifs et d'orienter les techniciens à nous fournir les renseignements utiles et nécessaires.

2. Identification d'un point d'entrée pour l'intégration de l'éducation culturelle dans le système éducatif classique au Togo et proposition de plan d'implémentation ou projet

Après avoir délimité les contours de la problématique de l'étude, cerné le sujet à partir de la littérature et réalisé à travers une méthodologie bien spécifiée notre analyse, la deuxième partie que nous abordons est destinée à restituer les résultats, les discuter et ensuite proposer des solutions à travers un projet concret.

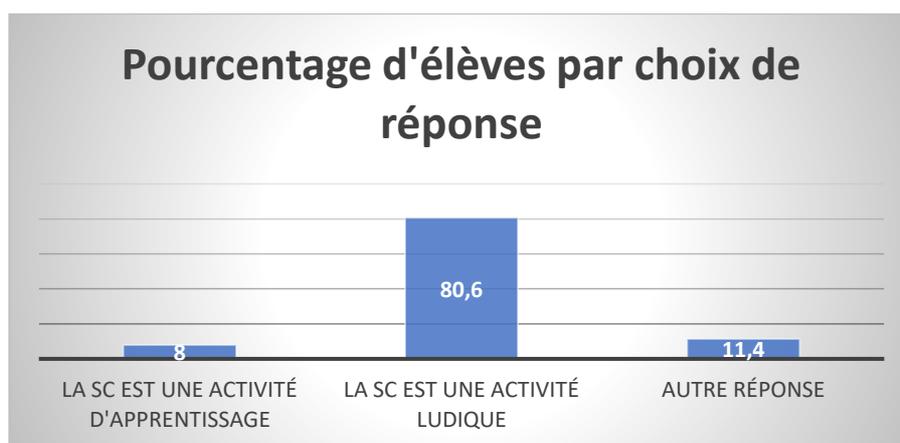
2.1. Résultats des enquêtes réalisées

Nous décomposons les résultats suivant selon les groupes de personnes et les types d'enquête que nous avons réalisés.

2.1.1. De l'enquête auprès des élèves pour cerner le sens de la semaine culturelle et le niveau de leur compréhension sur le patrimoine culturel.

Les résultats du questionnaire administré aux élèves révèlent plusieurs perceptions sur lesquelles nous allons nous appuyer en considérant quelques cas qui nous permettront d'appréhender le phénomène étudié. Dans un premier temps, de la question de savoir si la semaine culturelle est : (1) une activité d'apprentissage ; (2) une activité ludique ou de réjouissance ; (3) autres à préciser, plus de 80,6% des élèves ont choisi l'option (2) une activité ludique ou de réjouissance. Aussi, 8% ont-ils choisi l'option (3) autre, tout en précisant qu'il s'agit à la fois d'une activité d'apprentissage et d'une activité ludique et de réjouissance. Le reste des 11,4% ont-ils choisi l'option (1) activité d'apprentissage.

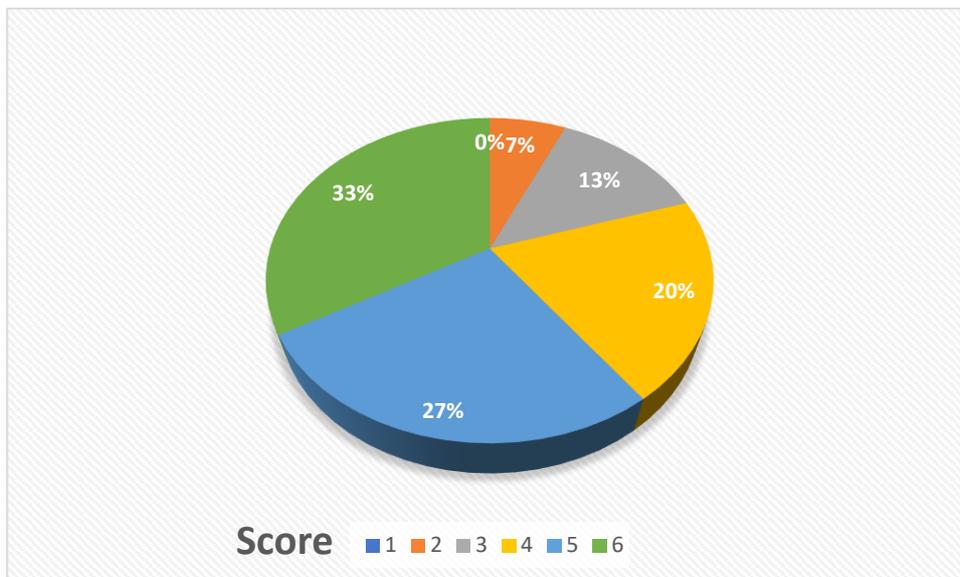
Figure 1: Perception des élèves par rapport à l'activité de semaine culturelle



Source : Akossi, EKOUME, 2021, Enquête de terrain.

Pour la question sur l'importance qu'ils accordent personnellement à la semaine culturelle, nous avons procédé à une échelle de notation de 0 à 5. Le calcul de certaines caractéristiques de tendance centrale, notamment le mode, donne ce qui suit : mode = 5. Ceci nous a permis de réaliser le diagramme à secteur suivant pour illustrer les scores par modalité. Le score « 0 » prend la valeur « 1 » dans le diagramme. Ainsi, dans l'ordre croissant, les scores sur le diagramme vont de « 1 » à « 6 » qui représentent respectivement les scores de « 0 » à « 5 ». 0 = Pas du tout important, 1 = Pas vraiment important, 2 = Faiblement important, 3 = Moyennement important, 4 = Important, 5 = Très important,

Figure 2: Répartition des pourcentages selon le score d'importance attribué à la semaine culturelle (SC) par les élèves

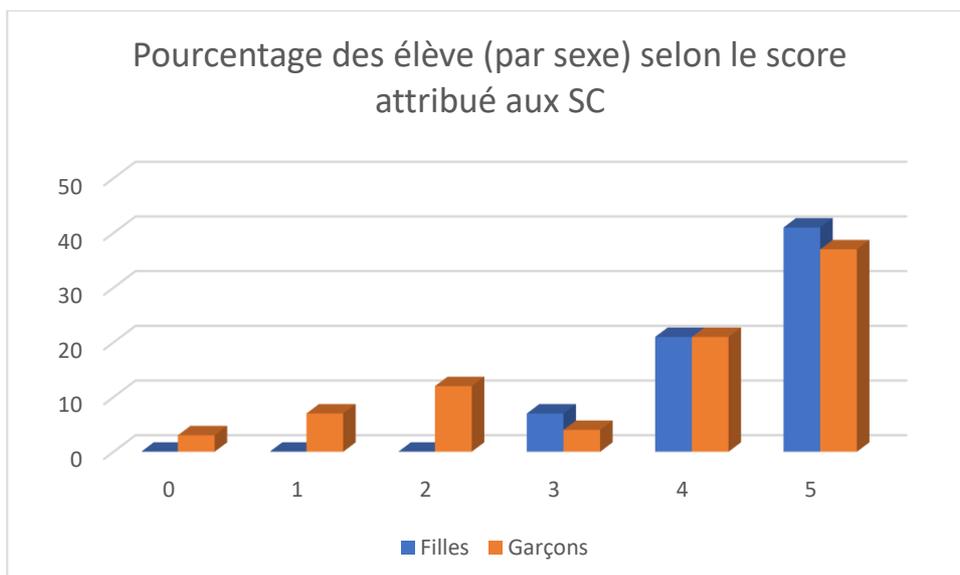


Source : Akossi, EKOUME, 2021, Enquête de terrain.

Le diagramme montre clairement que les élèves en général accordent une grande importance aux semaines culturelles. Ce qui explique que le pourcentage d'élève croît avec le score d'importance attribué personnellement à ce programme pédagogique dont l'objectif primordial est l'éducation culturelle.

Par ailleurs, une analyse selon le sexe révèle que les filles accordent plus d'importance aux semaines culturelles que les garçons.

Figure 3: Répartition par sexe, du score d'importance des SC



Source : Akossi, EKOUME, 2021, Enquête de terrain.

On constate que pour les scores les plus faibles (0 ; 1 et 2), la proportion de filles qui en ont fait le choix est quasi nulle tandis qu'elle est plus importante et supérieure à celle des garçons dans les scores les plus élevés (3 ; 4 et 5).

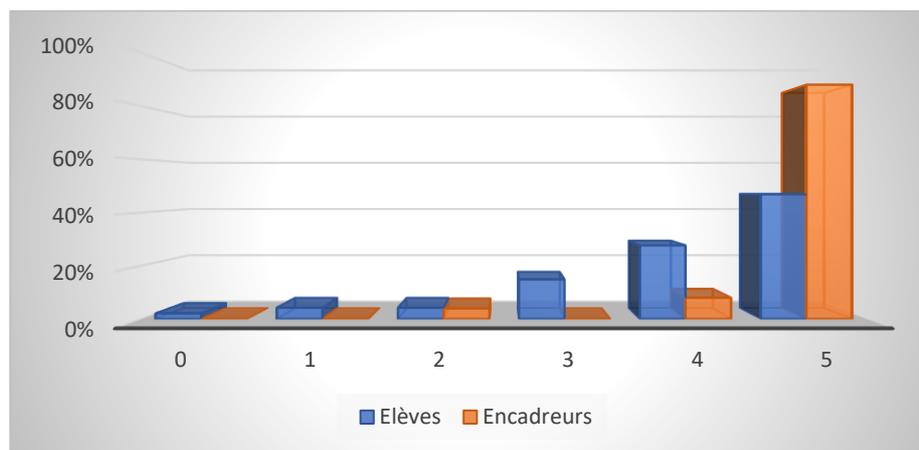
Concernant les questions relatives à la connaissance du public scolaire de la culture nationale et de leur culture d'origine (en la rapportant à leur groupe ethnique d'appartenance), le délai très court pour reprendre les fiches d'enquête a permis d'aboutir aux résultats suivants : les élèves n'ont pas connaissance de l'auteur de l'hymne national togolais. Cependant, à ce niveau, il faut noter que nous avons fait le choix d'ignorer les résultats de la deuxième série d'enquête sur les questions : « qui est l'auteur de l'hymne nationale ? » et « qui est l'auteur du drapeau togolais ? », dans la mesure où la réponse avait été donnée à la suite de la première enquête. Néanmoins, de la première enquête, on note que 22 sur les 47 élèves enquêtés connaissent l'auteur du drapeau togolais qu'est Paul Ahyi, (soit environ 47%) ou moins de la moitié. Par ailleurs, 63% supposent que l'éducation à leur culture incombe à leurs parents et familles et pour les 98,67% de l'effectif cumulé des deux enquêtes, l'éducation à la connaissance du patrimoine national incombe à leurs enseignants d'histoire et de géographie.

De plus, les *focus group* réalisés dans les établissements avec les élèves ont permis de révéler les aspects suivants : (i) les élèves n'ont pas une bonne compréhension de ce qu'est le patrimoine culturel et son importance ; (ii) ils ignorent les vrais objectifs des semaines culturelles ; (iii) ils sont enthousiastes à la perception de ce que représente réellement l'enjeu de la connaissance sur le patrimoine culturel pour une personne.

2.1.2. De l'enquête réalisée auprès des enseignants, des cadres et responsables des secteurs éducatifs pour cerner leur perception des semaines culturelles

L'enquête réalisée auprès des acteurs de l'éducation a consisté essentiellement à s'informer de ce qu'ils pensent des semaines culturelles et d'explorer ensemble avec eux, les voies de réformes possibles. Il en ressort plusieurs éléments d'importance du questionnaire administré aux 25 acteurs. Premièrement, la majorité reconnaît l'activité comme importante dans la formation des jeunes et 96% déplorent le détournement d'objectif des semaines culturelles (soit 24/25).

Figure 4: Analyse comparée des scores d'importance attribués aux SC par les élèves et par les encadreurs



Source : Akossi, EKOUME, 2021, Enquête de terrain.

De plus, 34% disent qu'il y a manque de compétences dans le milieu éducatif pour assurer une planification plus impactante des semaines culturelles et 68% apprécieraient une implication formelle du ministère de la Culture et de Tourisme dans l'organisation de ces semaines culturelles. 72% de personnes interrogées adhèrent à l'idée que la fixation d'objectifs clairs chaque année avec des thèmes précis des semaines culturelles améliorerait leur efficacité.

Pour 81% de personnes enquêtées, le manque de moyens financiers explique mieux le faible impact des semaines culturelles que le manque de ressources humaines adéquates.

Des entretiens individuels effectués, il ressort qu'une réforme complète des semaines culturelles est le seul moyen de mettre la culture et le patrimoine au cœur de l'éducation scolaire, mais que cela devrait s'accompagner des moyens techniques, humains et financiers nécessaires pour rendre opérationnelle la réforme : « *On peut beau avoir les meilleures idées du monde, mais si les moyens ne s'accompagnent pas, tous les efforts resteront vains* » argue un proviseur à Tsévié lors de l'interview. D'aucuns pensent que l'éducation culturelle doit s'intégrer aux matières fondamentales par la refonte de certains programmes scolaires dans lesquels elle sera intégrée, surtout en ce qui concerne la connaissance du patrimoine d'intérêt national. Ceci consoliderait le respect des valeurs citoyennes auprès des apprenants. Cependant ils reconnaissent que plusieurs réformes fondamentales attendent par ordre d'importance et que l'existence des semaines culturelles est une chance qu'il faut exploiter en attendant de les renforcer par d'autres programmes bien conçus à cet effet.

2.1.2. De l'enquête auprès des cadres du ministère de la Culture et auprès d'experts divers

Les constats sont beaucoup plus convergents à ce niveau et l'enquête s'est limitée à des entretiens individuels réalisés avec ces acteurs. Premièrement, les cibles pensent à l'unanimité que les semaines culturelles devraient être coordonnées par le ministère en charge de la Culture pour donner les résultats escomptés, car c'est le ministère qui peut mieux relever les défis en matière culturelle et connaître le besoin d'orientation nécessaire pour parvenir à assurer une meilleure gestion et sauvegarde des richesses culturelles et patrimoniales. Ensuite, tous les experts en patrimoine culturel neuf (09) enquêtés, disent qu'il n'y a pas d'éducation culturelle sans kit pédagogique dans la mesure où même les capacités des enseignants doivent aussi être renforcées dans cette dynamique. Ils supposent également que les défis d'une année à l'autre ne sont pas forcément identiques et que chaque semaine culturelle devrait être planifiée comme une spécificité par le biais d'une coordination interministérielle entre le ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat et le ministère de la Culture et du Tourisme.

La planification des semaines culturelles ne doit pas être l'apanage de chaque établissement scolaire mais plutôt des organes centraux de l'éducation qui se feront aider par les services techniques du ministère de la Culture et du Tourisme. Selon les neuf (9) experts en patrimoine interrogés, chaque année académique devrait être une occasion de faire passer des connaissances pratiques sur le patrimoine culturel national d'importance. Le contenu de l'information à passer dans ce cadre devrait être pensé et analysé par des experts en la matière. Les semaines culturelles devraient s'ouvrir par de telles initiatives pour doter les apprenants de la méthode de valorisation et de transmission du patrimoine culturel et les sensibiliser à l'adoption de comportements responsables vis-à-vis de leurs richesses patrimoniales d'origine. Des acquis qu'ils devraient partager à leur tour avec les autres jeunes non scolaires. Les semaines culturelles doivent avoir donc deux (2) activités obligatoires à savoir : (i) la découverte d'un patrimoine national majeur, et (ii) l'échange culturel entre les élèves, amenant chacun d'eux à se réapproprier leurs valeurs.

2.2. Identification d'un point d'entrée et proposition d'un programme culturel autour des œuvres de l'artiste Paul Ahyi

Nous avons dans cette rubrique déterminé les implications des résultats exposés plus haut en les interprétant et en les discutant afin de pouvoir conclure sur nos questions de recherche à travers la vérification de nos propositions de recherche de départ. Ce qui nous a amené à enfin proposer un dispositif culturel autour des œuvres de l'artiste togolais Paul Ahyi comme point de départ important de la réforme envisagée des semaines culturelles.

2.2.1. Analyse de la capacité des semaines culturelles à couvrir le besoin d'éducation culturelle à l'école

Les résultats révèlent que peu d'élèves ont conscience que les semaines culturelles sont destinées à réaliser des activités d'apprentissage axées sur les richesses culturelles locales ou nationales. Ils comprennent cette activité comme une pause académique réservée aux activités de divertissement et de réjouissance (figure 1). Néanmoins ils éprouvent un intérêt à la fois aux connaissances relatives au patrimoine culturel et aux semaines culturelles quoiqu'ils ne fassent pas le lien entre ces deux aspects comme le montre le diagramme à secteur de la figure 2. Ce qui implique que les jeunes apprenants ne sont ni hostiles aux semaines culturelles ni à l'éducation culturelle proprement dite.

La figure 3 montre que les cadres et personnels des secteurs de l'éducation sont plus favorables au maintien des semaines culturelles que les élèves eux-mêmes et que toutes les deux catégories d'enquêtés comme dit plus haut adhèrent significativement à la dynamique des semaines culturelles.

De ce qui précède, on conclut que les semaines culturelles sont importantes au vu des cibles et ont besoin d'être réformées pour un meilleur impact.

Ainsi, on peut dire que notre première proposition de recherche est confirmée : **les semaines culturelles peuvent couvrir le besoin d'éducation culturelle à l'école au Togo**. Le premier objectif spécifique de l'étude est donc de ce fait atteint.

2.2.2. Les mécanismes appropriés pour rendre efficaces les semaines culturelles

L'étude montre également que l'instauration des semaines culturelles est une action importante dans l'éducation qu'il est nécessaire de réadapter et de réorienter pour qu'elle produise de meilleurs résultats. C'est un point d'entrée efficace de l'éducation culturelle selon l'avis des experts auquel on ajoute la refonte de certains programmes académiques en vue de les réadapter dans le but de jouer le même rôle.

Pour répondre au besoin, un kit pédagogique pourra être proposé et changé chaque année avec possibilité de réutilisation après un temps donné, nous pouvons conclure que la deuxième proposition de recherche est aussi vérifiée, c'est-à-dire : **L'introduction de mallettes pédagogiques est un élément majeur d'efficacité pour les semaines culturelles**.

Cependant il faut préciser que la mallette ne doit pas être l'apanage des services de l'éducation, mais plutôt des services culturels ou d'experts culturels de haut niveau. Ainsi, notre deuxième objectif spécifique est atteint, à savoir : « *déterminer les mécanismes appropriés à mettre en œuvre pour rendre efficace les semaines culturelles* ».

Des conclusions qui précèdent, nous allons dans la rubrique suivante proposer de façon concrète, un projet réaliste d'essai d'introduction de mallette pédagogique sur l'héritage de Paul Ahyi comme point d'entrée de cette culture dans le système éducatif national.

2.3. Réalisation de la mallette pédagogique sur l'héritage de Paul Ahyi et mécanisme d'insertion au programme des semaines culturelles 2022 dans des établissements pilotes à Lomé

Nous allons proposer un projet pilote pour poser les premiers jalons d'introduction de mallettes pédagogiques lors des semaines culturelles en commençant par une mallette sur le célèbre artiste plasticien Paul Ahyi (1930-2010) qui a laissé un patrimoine important en héritage à la nation togolaise, mais méconnu des jeunes générations.

2.3.1. Contexte et objectifs

En vue de redonner un nouveau sens aux semaines culturelles dans les écoles au Togo et de susciter l'intérêt des publics scolaires vis-à-vis du patrimoine national, le présent projet se veut être un exemple à suivre en vue d'une réforme efficace des semaines culturelles. Il met en exergue la conception d'une « mallette pédagogique sur les œuvres de Paul Ahyi », un artiste complet par excellence par sa capacité de créer des œuvres monumentales, de grande dimension qui ont fait de lui l'un des artistes les plus remarquables du paysage urbain togolais mais qui aujourd'hui semble être ignorées par la jeune génération, faute d'initiatives de sensibilisation en faveur de celles-ci.

La mallette pédagogique étant un outil d'accompagnement dans un atelier de sensibilisation, elle a pour but de faire passer une information, une connaissance et un savoir-faire sur ce que l'on ignore, mais faisant partie de sa culture pour susciter toute une envie auprès des jeunes de se rendre sur les sites pour connaître davantage. Sa conception sera d'un grand atout pour que le patrimoine artistique de Paul Ahyi soit accessible à l'école. Pour ce faire, toute une démarche s'impose, de la conception à la mise en œuvre du projet, ainsi que l'évaluation et la capitalisation des connaissances acquises suite à l'implémentation du projet.

La phase pilote de ce projet sera exécutée sur « deux importantes œuvres » de l'artiste dans cinq établissements à Lomé. Cependant, ladite « mallette pédagogique sur les œuvres de Paul Ahyi » n'est qu'un exemple et d'autres thématiques pourront être abordées lors des futures semaines culturelles pour valoriser l'ensemble du patrimoine culturel togolais

a. Objectif général :

Le projet vise à reformer les semaines culturelles (programme éducatif au Togo) dans le but de permettre au public scolaire de découvrir et valoriser le patrimoine culturel national en commençant par le célèbre artiste Paul Ahyi.

b. Objectifs spécifiques :

Il s'agit plus spécifiquement de :

- recenser les œuvres majeures de Paul Ahyi à Lomé et dans tout le pays ;
- recenser les contenus audiovisuels et la documentation sur les œuvres de Paul Ahyi ;
- choisir deux œuvres majeures devant entrer dans la constitution de la mallette pédagogique ;
- choisir la documentation et les contenus audiovisuels perspicaces sur l'artiste et ses productions, notamment ceux en lien avec les deux œuvres choisies ;

- créer des circuits prenant en compte les différentes œuvres choisies
- concevoir la mallette pédagogique pour permettre aux établissements scolaires de disposer d'un outil qui leur permettra de mener des activités d'éducation artistique et culturelle ;
- déterminer un plan et des techniques de formation autour de cet outil qui permettra aussi d'élargir son réseau de circulation et de diffusion auprès du public ;
- permettre aux jeunes Togolais de s'approprier leur patrimoine pour une meilleure vulgarisation et promotion de la culture togolaise

c. Objectifs pédagogiques

La mise en œuvre de la mallette pédagogique a pour but de répondre à plusieurs préoccupations :

- faire découvrir aux scolaires et enseignants l'importance des œuvres artistiques de Paul Ahyi ;
- sensibiliser les jeunes scolaires sur le rôle du patrimoine culturel, un enjeu d'éducation citoyenne et de contribution à la préservation de cette richesse commune.
- impliquer les enseignants et élèves à la promotion et à la valorisation de leur patrimoine culturel en leur offrant un cadre d'apprentissage sur les sites des œuvres de Paul Ahyi afin d'aiguiser leur regard leur permettant de s'approprier les images avec recul et sens critique et de saisir la profondeur historique et sociale des objets patrimoniaux
- organiser des visites devant les œuvres, sur les sites et monuments pour découvrir, développer le sens de l'observation et l'acquisition de connaissances pour s'approprier des repères culturels, construire son jugement esthétique et favoriser l'esprit critique.

d. Bénéficiaires du projet

- ❖ **Bénéficiaires principaux** : les enseignants et les élèves des collèges et lycées publics comme privés du Togo.
- ❖ **Bénéficiaires secondaires** : les jeunes non scolarisés et les parents d'élèves

2.3.2. Qui est Paul AHYI ?

Né en 1930 de parents togolais, Paul Ahyi sera élevé par une princesse de la cour d'Abomey, fille d'Amazone, épouse de son père qui s'est installé au Dahomey en 1920. Il avait passé une enfance très riche avec des regards sur les bas-reliefs du palais royal et les grandes sculptures commémoratives des souverains passés. Il les contemple avec passion et les dessine dès l'âge de sept ans. Il en avait toujours conservé un souvenir très impactant.

Le jeune Paul sera donc influencé et marqué par la richesse de cet art de cour, très souvent monumental, alliant la puissance des volumes et la floraison des couleurs aux matières nobles telles que le bois, le fer, le bronze et la terre cuite ou crue, mais aussi les textiles. Il sera fasciné par tous ces éléments qui constitueront la source de sa vocation précoce d'artiste pluridisciplinaire. Bien que formé à l'école des Beaux-arts français, sa maîtrise du classicisme

occidental ne lui fait pas oublier sa culture d'origine et mettra toute sa technique brillante acquise à force du travail acharné au service de son pays et au-delà des frontières.²⁸

Sculpteur, architecte, peintre, décorateur et auteur, Paul Ahyi est vite sorti de son pays. Déjà en 1949, il est parti poursuivre ses études à Dakar, jusqu'à son départ à Lyon en 1952. Son assiduité et son talent lui permettent d'intégrer l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, où il reçoit en 1959, en plus de son diplôme, la Médaille et le premier prix de Peinture. Artiste engagé, il rentre au pays où il mettra son talent au service de son peuple. En 1960, l'année de la proclamation de l'Indépendance de son pays le Togo, il sera sollicité à réaliser le drapeau de son pays. C'est ainsi qu'il marquera son entrée dans l'histoire de son pays, mais aussi dans l'histoire artistique du Togo avec le Premier prix de sculpture de son pays qui lui est décerné en 1965. En 1970, il est fait Officier de l'Ordre du Mono, prestigieuse distinction du Togo, avant d'être fait Officier des Arts et Lettres et Commandeur des Palmes académiques françaises. Paul Ahyi sera de tous les débats d'idée d'époque pour être l'un des grands créatifs de sa génération. Ses œuvres sont à l'international au regard de ses sculptures et statues extérieures que l'on trouve au Vatican, au Sénégal, au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Nigeria et en Corée du Sud. Artiste aux multiples facettes, Paul Ahyi s'est essayé de brillante manière à la réalisation de bijoux, dans l'art de la poterie, dans la céramique et les tapisseries. Enfin, toute une palette qui en dit long sur le mérite qu'il a aujourd'hui d'avoir un musée qui lui soit dédié.²⁹

Ahyi a été désigné Artiste de l'UNESCO pour la paix le 10 septembre 2009. L'ancien Directeur général de l'UNESCO, Koichiro Matsuura, a honoré Ahyi pour sa « contribution à la promotion des idéaux de l'UNESCO à travers ses activités artistiques ».

Paul Ahyi décède le lundi 4 janvier 2010, à Lomé, à l'âge de 79 ans. Irina Bokova, la directrice générale de l'UNESCO, dira de la mort d'Ahyi de « *grande perte pour le Togo et l'Afrique et aussi pour l'UNESCO, qui l'avait désigné comme l'un de ses défenseurs de la paix et de la cohésion sociale* ».

2.3.3. États des lieux des œuvres de Paul Ahyi au Togo et à l'international

Cet état des lieux fait office de recensement des œuvres majeures de Paul Ahyi au Togo et à l'international.

a- Au Togo

Le premier chef-d'œuvre qui fit connaître Paul Ahyi à la nation togolaise est la conception du drapeau togolais qui a été retenu pour servir d'emblème national en 1960.

Au-delà de son premier chef d'œuvre, Paul Ahyi marqua son empreinte dans l'histoire du Togo indépendant, par sa contribution à la construction du monument de l'indépendance³⁰, réalisé en collaboration avec Georges Coustère, François Coustère et Monsila Djato. Paul Ahyi donne la description suivante dudit monument :

« Le monument se présente comme suit : pour la forme, nous avons privilégié un élément porteur qui est comme un pont. Dans le vide du milieu, l'on y voit un homme qui se déchaîne,

²⁸ <http://www.paul-ahyi.com/>

²⁹ https://www.lepoint.fr/afrique/paul-ahyi-ce-musee-qui-lui-est-dedie-a-lome-14-01-2020-2357580_3826.php

³⁰ Voir annexe 6

qui se libère. Et cet homme représente le peuple togolais. Sur les ailes en béton, de part et d'autre il y a des trous qui devraient recevoir des dalles de verre, donc des vitraux pour donner à ces masses de béton le jour comme la nuit une certaine joliesse, beauté. Devant cette masse de béton, il y a une structure en ronde bosse, représentant une femme qui, dans un geste d'élévation tient dans un vase la flamme de l'indépendance. Cette flamme n'est allumée que la veille des événements essentiels. On peut se demander pourquoi une femme ? La femme est source de fécondité. On souhaite que toutes les actions futures menées par le peuple togolais soient positives, fécondes. Sa nature de femme incarne la liberté qui doit engendrer des actions positives. »³¹

Paul Ahyi sera désormais sollicité à réaliser plusieurs œuvres qui feront de lui un artiste très célèbre. Il réalisera plusieurs sculptures, peintures et diverses œuvres culturelles au Togo, dans divers pays d'Afrique et à travers le monde.

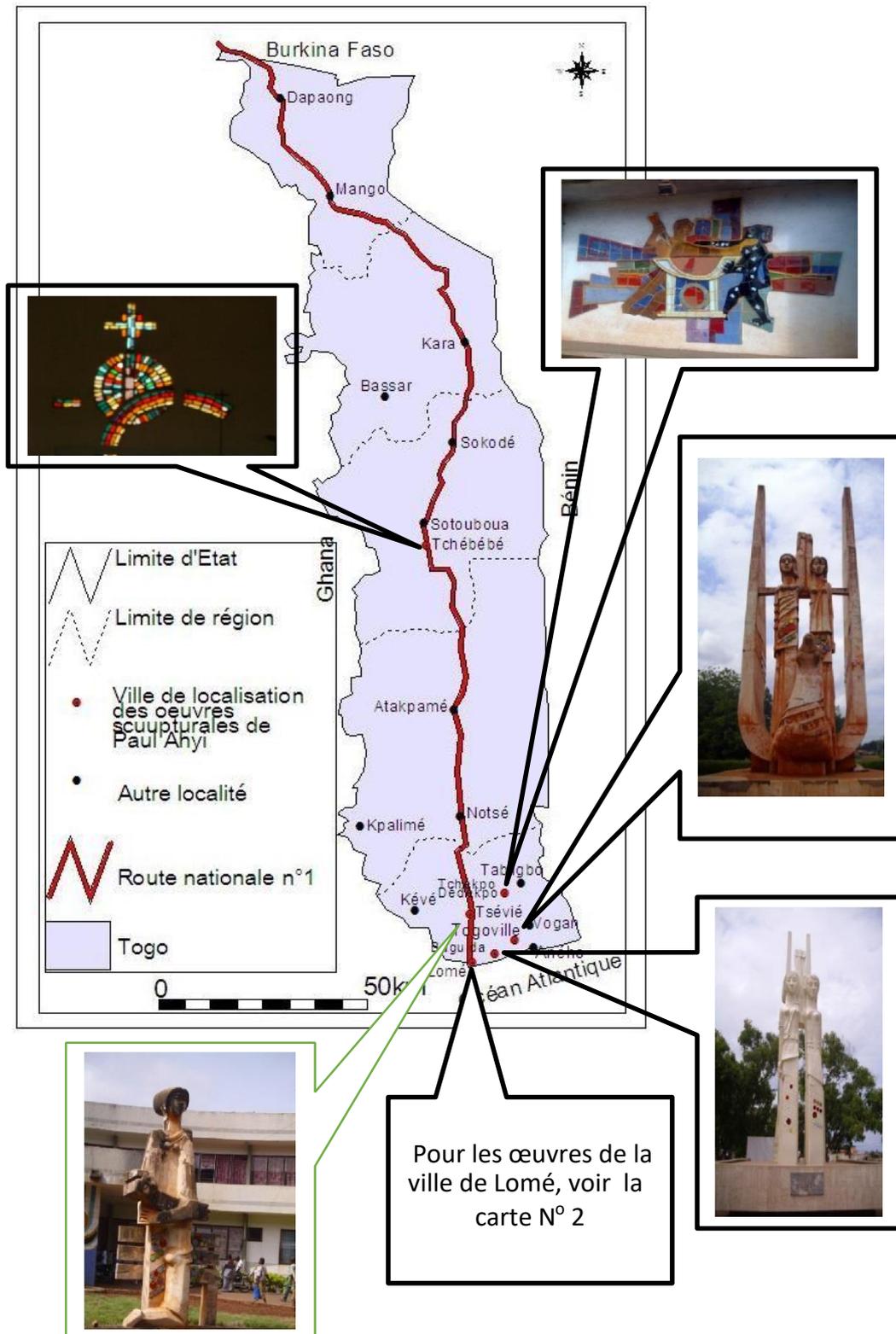
Parmi ses œuvres au Togo nous pouvons citer ici les principales œuvres situées à Lomé, la façade sculptée du Palais des Congrès, de l'hôtel Sarakawa, la statue de la Banque Togolaise du Commerce et de l'Industrie (BTCl), la mosaïque de l'immeuble Goyi Score à côté de l'hôtel Palm Beach, le monument de l'amitié Germano Togolaise à Baguida, le monument de Togoville, les vitraux de l'église St Antoine de Padoue à Hanoukopé, ceux du temple protestant de Kodjoviakopé et beaucoup d'autres œuvres culturelles dont la plus récente se trouve à l'hôtel EDA OBA. Nous avons aussi le monument du Carrefour Kpegui à Dapaong, au Nord du pays. Il s'est exprimé, dans ses œuvres visibles au Togo, à travers différentes techniques d'arts plastiques : de la sculpture à la peinture, en passant par l'animation des bâtiments et la création de monuments. Il a aussi réalisé des timbres- poste, des motifs de tissus imprimés, des affiches et des coupes sportives³².

Enfin, Paul Ahyi a également construit un musée à Lomé, qui nécessite actuellement d'être réhabilité pour constituer une véritable banque artistique autour de l'héritage de l'artiste.

³¹ https://visionssolidaires.com/2018/08/23/devoir-de-souvenir-paul-ahyi/#_ftn1

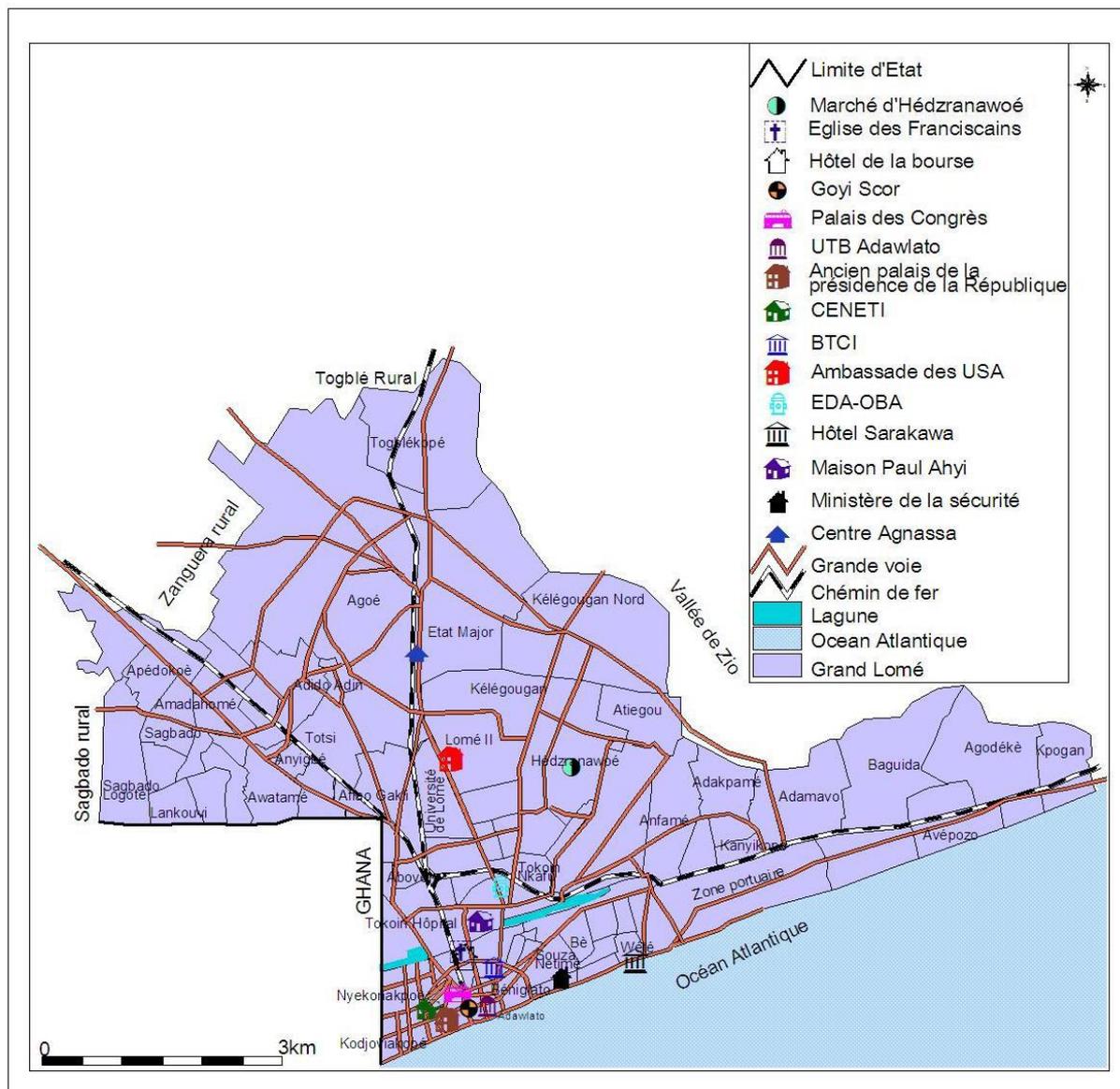
³² Voir annexe 6 et figure 5 et 6 ci-dessous

Figure 5: Ville ayant des places publiques exposant certaines des œuvres de Paul Ahyi



Source : Essoyodou, Tchala, 2018 pp 151.

Figure 6: Localisation de certaines œuvres sculptées à Lomé



33

Source : Essoyodou, Tchala, 2018, pp152.

b- À l'international

Les œuvres de Paul Ahyi vont au-delà de son pays. En Afrique, Paul Ahyi a réalisé des œuvres, au Bénin, la mosaïque culturelle du centre IDEE à Ouidah, les vitraux des couvents des religieuses de Tofo et des moines de Kokoubou ; au Burkina Faso, les grandes céramiques décoratives de la BCEAO ; en Côte d’ivoire, la grande sculpture de marbre du siège du Conseil de l’Entente dénommée « La légende de la Terre et du Ciel » ; au Sénégal, la sculpture dénommée « Les Forces Fécondes ». Il a aussi de grandes sculptures d’Acajou au Nigéria, au Vatican et une grande sculpture rehaussée de céramique à Séoul en Corée du Sud dénommée

³³ Essoyodou Tchala , , *l’art africain moderne : une analyse à partir des œuvres de Paul Ahyi (1930-2010)*, Lomé, 2018.

« Présence Africaine ». On trouve également ses œuvres picturales et sculpturales en Allemagne, au Canada, en Chine, en Espagne, en France, en Italie, au Japon, en Libye, dans l'Ex URSS, l'Ex Yougoslavie, etc. Sa passion de l'art lui a ainsi valu une reconnaissance dans son pays, le Togo ainsi qu'à l'international.

Paul Ahyi a enfin marqué l'histoire de l'art par ses innovations en matière de pyrogravure (« ZOTA ») et la publication d'études sur l'Art Africain. Il faut également citer à son actif la publication de poèmes patriotiques rassemblés dans les recueils : « Me voici devant toi avec ma différence » et « Togo, mon cœur saigne ».

La technique du « Zota » vient de « Zo » qui désigne « le feu » et « Ta » « dessiner » en éwé. Le « Zota » signifie donc « dessiner avec ou à l'aide du feu ». Il désigne ainsi le dessin obtenu à l'aide du feu. Contrairement à la pyrogravure classique qui consiste à utiliser une pointe métallique chauffée, Paul Ahyi utilise le chalumeau pour réaliser ses Zota qui laisse voir les veines du bois. L'œuvre est réhaussée par des couleurs à base de cire qui sous l'effet de la chaleur fondent et imprègnent le bois.³⁴

2.3.4. Analyse et portée des œuvres de Paul Ahyi

A la question quelles sont vos sources d'inspiration ? Paul Ahyi répondit « Mon inspiration me vient énormément de l'écoute et de l'observation des autres, d'une manière générale, que ce soit des artistes d'Afrique ou d'ailleurs. Aussi, des civilisations comme l'Égypte antique, les Aztèques, les Mayas ou des monuments imposants comme la Grande Muraille de Chine m'ont beaucoup appris. Les œuvres politiques du peintre mexicain Siqueiros m'ont également marqué, ainsi que celles de ses compatriotes à l'instar de Orozco. J'ai également fait l'école des Beaux- arts en France. »³⁵ Cette technique d'inspiration fait de lui un artiste complet. Il crée des portraits qui représentent des icônes de l'Afrique.

Paul Ahyi s'est attaché à représenter, dans ses premières œuvres le rôle fondamental de la femme africaine en tant que gardienne de la culture. Aussi bien dans ses œuvres en bois, en fer, en bronze, que dans ses poèmes, Paul Ahyi a célébré la femme africaine en tant que mère nègre et mère de l'humanité. La mère africaine qui donne la vie et la culture. Elle, qui rassure ses enfants pris sous la mitraille, elle, qui porte les défunts jusqu'au tombeau et tente une dernière fois de les retenir, de leur redonner du souffle. La femme africaine au travail, qui s'épanouit sur tant de céramiques murales, réalisées par l'artiste. Elles sont aussi insouciance, joie et beauté. La femme, dans la fleur de la jeunesse, est honorée dans nombre de ses œuvres. Les pastels en particulier, dont la technique subtile et diaphane se prête à merveille pour exprimer la légèreté et la séduction, les œillades enjôleuses des jeunes africaines aux corps pleins, drapés dans des pagens multicolores, la tête ceinte de turbans vertigineux.

³⁴ <http://www.paul-ahyi.com/paul-ahyi/zota.html>

³⁵ <https://www.afrik.com/paul-ahyi-le-simple-citoyen-interprete-mieux-mes-oeuvres>

Paul Ahyi était un grand humaniste. Il a su orienter l'art en considération de toute la souffrance des hommes. Artiste engagé, il dénonce l'injustice sous toutes ses formes. Aucun sujet ne lui a échappé, la liberté, la justice et le droit. Il s'est attaché à mettre son talent au service du peuple. Un des aspects les plus marquants de l'art de Paul Ahyi fut le muralisme engagé à l'égal des grands artistes des démocraties populaires. Il faut noter que l'artiste a été profondément influencé par son enfance et son éducation à la cour d'Abomey et par la richesse des œuvres d'art, souvent monumentales, visibles à cette cour, qui se caractérisaient par la puissance de leurs volumes et la floraison de couleurs.

Les dernières années de sa vie, les thèmes de l'amour sont revenus en force dans son travail, et nombre de ses magnifiques « ZOTA » ou de ses surprenants monotypes africains, sa dernière innovation, témoignent de la vigueur de la flamme de l'artiste pour une passion toujours renouvelée.³⁶

2.3.5. Composition de la mallette pédagogique sur l'héritage de Paul Ahyi

a. Démarche technique

La sélection des établissements (collèges et lycées) où la mallette sera exploitée est l'une des étapes importantes dans la concrétisation du projet. Nous allons procéder pour susciter l'intérêt et l'adhésion des établissements scolaires, à un appel à candidature pour retenir un minimum de cinq établissements pilotes bénéficiaires du projet.

Une étape majeure consiste à choisir les œuvres qui feront l'objet du parcours. Le thème retenu pour la mallette est : « **À la découverte des œuvres de Paul Ahyi** »

Pour constituer la mallette, nous avons choisi deux œuvres de l'artiste suivant le critère de proximité desdites œuvres et le besoin de proposer un parcours réalisable à pied par les élèves. Il s'agit du bas-relief « Réjouissance » de la façade du Palais des Congrès à Lomé et de la statue « Forces Vives » située à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démocratiques (INSEED) à Lomé.

➤ **Le bas-relief « Réjouissance » de la façade du Palais des Congrès à Lomé, Togo**

³⁶ https://visionssolidaires.com/2018/08/23/devoir-de-souvenir-paul-ahyi/#_ftn1

Figure 7: Bas-relief « Réjouissance » du palais des congrès



Source : Akossi, EKOUME, le 25 juillet 2021.

Ce bas-relief est composé de trois principaux éléments : des hommes, des instruments de musique et le globe.

On note au total dix personnages, dont sept hommes et trois femmes. De gauche à droite, nous avons le saxophoniste, le guitariste, le balafonnier, le lamellophone, une femme qui applaudit, deux autres qui se font face, le joueur de tambour, une femme qui tient en main une fleur et le dernier personnage tient en main un marteau. L'œuvre peut être subdivisée de gauche à droite en quatre parties représentant chacune une scène.

La première partie à gauche composée des quatre premiers personnages occupant presque la moitié du bas-relief, munies d'instruments de musique, rappellent les festivités dans les sociétés africaines. Les trois personnages visibles sont des femmes qui discutent, constituent la deuxième partie. La troisième partie qui est composée de deux personnages un homme et une femme avec une fleur que l'un donne à l'autre, rappelle la vie amoureuse de certains citoyens. Ou alors la plante qui est supposée fleur est une plante médicinale. Dans la quatrième partie à droite, nous voyons un homme muni d'un marteau. Ceci nous amène à penser aux artisans notamment au menuisier ou au forgeron.³⁷

Le globe est aussi d'usage dans l'apprentissage. Ici, l'école africaine ne se résume pas seulement à un apprentissage traditionnel basé sur la pratique, mais l'usage des instruments modernes comme le globe terrestre rappelant l'influence occidentale.

Le décor et surtout la précision de certains éléments minutieusement détaillés comme la coiffure chez les hommes, la tresse chez les femmes donnent une idée du réalisme recherché par l'artiste.

³⁷ Essoyodou, Tchala *l'art africain moderne : une analyse à partir des œuvres de Paul Ahyi (1930-2010)* Thèse en histoire à l'Université de Lomé 2018, p 358

La « Réjouissance » selon Paul Ahyi est la manifestation de la joie retrouvée par le peuple togolais après la libération du joug colonial. La réjouissance c'est aussi celle que la population exprime lors des fêtes traditionnelles, des mariages et autres manifestations culturelles.

- **La statue « Forces Vives » située à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEED) à Lomé.**

Figure 8: Forces Vives, 1989



Source : Akossi, EKOUME, le 25 juillet 2021.

Figure 9: Panneau de lecture multilingue relatif à l'œuvre



Source : Akossi, EKOUME, Lomé, le 27 août 2021.

La statue est de 6 mètres de haut faite à base du sable, gravier, fer, ciment blanc, de peinture acrylique et émaux. Elle est restaurée en 2016 par Ayaba Emmanuel Massassi et son équipe (financement du FAC - Fond d'aide à la culture togolaise -).

« Forces Vives » est une première œuvre réalisée in situ, imposante et massive, représente trois personnages aux formes géométriques. Les deux mains tendues vers le ciel ajoutent à l'œuvre un mouvement ascendant. A travers cette statue, **Paul AHYI** symbolise ainsi la famille, l'espoir, l'union et la force du peuple togolais dans l'édification de bases solides pour l'avenir.³⁸

Le panneau de lecture multilingue de la statue est une initiative et une réalisation conjointe du Lycée Français de Lomé (LFL), de la Commission Nationale de la Francophonie (CNF) du Togo et de l'Université d'Alexandrie en Egypte en 2019. Ce panneau permet de rendre hommage à l'artiste Paul Ahyi.

Ainsi, notre mallette pédagogique se compose d'une valise ou une boîte facile à transporter contenant :

- les photos des œuvres de Paul Ahyi
- une documentation fournie sur l'artiste Paul Ahyi et ses œuvres :
 - l'article Jean-François Billeter, *Un paradigme*, Editions Allia, 2012 ;
 - la thèse de Essoyodou Tchala, *l'art africain moderne : une analyse à partir des œuvres de Paul Ahyi (1930-2010)*, Lomé, 2018.

³⁸ Texte rédigé par les élèves de l'Enseignement d'Exploration « Patrimoines » du Lycée Français de Lomé.

- des fiches présentant le déroulement et la programmation des séances à consacrer sur les œuvres de Paul Ahyi
- des vidéos retraçant le parcours personnel et artistique de Paul Ahyi, téléchargeable sur YouTube via les liens suivants :
 - <https://www.youtube.com/watch?v=IRDPM1Z8XvM>
 - https://www.youtube.com/watch?v=okGqWTXI_O4
 - <https://www.youtube.com/watch?v=BP9raiR3mJA>
- le jeu vidéo en 3D portant « la grotte de Paul Ahyi », un jeu qui a été imaginé par Sénamé Koffi AGBODJINOUE dans le cadre de l'exposition « LOME+ » au palais de Lomé sera intégré dans la mallette. En partenariat avec l'auteur et le palais de Lomé ce jeu sera proposé et permettra aux apprenants de se divertir tout en apprenant et en découvrant les œuvres de Paul Ahyi, leurs valeurs culturelles et didactiques.
 - les outils utilisés pour ce jeu sont : les tablettes numériques et des casques audio
- le circuit de visite des œuvres choisies pour l'étude

b. Activités envisagées

Avant tout, il est important de sélectionner au sein des établissements pilotes retenus, des enseignants de français et d'histoire-géographie (quatre par établissement) qui seront formés en vue de la prise en main de la pédagogie d'utilisation de la mallette. De même, des spécialistes en patrimoine ou acteurs culturels seront sélectionnés pour accompagner la dynamique en assistant les enseignants pendant leur mission pratique d'utilisation de la mallette.

Ces spécialistes en patrimoine ou acteurs culturels et les enseignants suivront chacun selon son groupe d'appartenance, deux ateliers de douze heures à l'issue desquels une attestation leur sera attribuée pour confirmer les nouvelles compétences acquises afin de les répertorier pour accompagner éventuellement la vulgarisation de l'usage de la mallette pédagogique conçue.

Ces ateliers seront réalisés au moins un mois avant la semaine culturelle. Lors de semaine culturelle, quatre jours seront dédiés à la découverte de Paul Ahyi et de ses œuvres.

Les activités s'organiseront autour de quatre grands axes :

- des excursions sur les sites des œuvres choisies ;
- des ateliers de sensibilisation et d'analyse des différentes œuvres ;
- des exercices ;
- des jeux de rôle.

✓ **JOUR 1**

Excursions sur les sites des œuvres choisies

Parcours avec les élèves *in situ* devant les œuvres sélectionnées.

Activité des élèves : réalisation de croquis et dessins des œuvres. Ils les observent, en font le tour.

Matériel nécessaire : feuilles, crayons

L'exploration des œuvres sur les sites constitue des temps forts pour les élèves et pour les enseignants et est plus pratique dans le processus de l'éducation culturelle leur permettant de découvrir les œuvres, l'expression des couleurs utilisées par l'artiste et leur effet.

✓ JOUR 2

Sensibilisation

En classe, l'enseignant recueille les impressions des élèves sur la visite de la veille. Il présente l'artiste Paul AHYI aux élèves en co-animation avec un acteur culturel : articles, photos, vidéos sur la vie et l'œuvre de l'artiste.

Activité des élèves : écoute attentive / questions

Matériel nécessaire : vidéoprojecteur, tableau

Il sera très utile d'inclure des moments de discussion pour familiariser les élèves avec la conservation du patrimoine national et les encourager à participer activement au processus permanent de préservation du patrimoine et faire des débats sur des thématiques relatives à l'importance du patrimoine culturel, qui leur permettent de développer l'esprit d'analyse et d'interprétation d'un bien culturel, d'une œuvre d'art.

✓ JOUR 3

Exercices

L'éducation au patrimoine exige une pédagogie active, l'intérêt de donner aux élèves des travaux pratiques. Cette étape permet de faire appel à l'analyse et à l'imagination des élèves, à leur habileté à résoudre des problèmes,

Activité des élèves : Les élèves, par groupe, complètent la fiche d'activité pour décrire et analyser une des œuvres observées durant le parcours : le bas-relief « *Réjouissance* » de la façade du Palais des Congrès à Lomé, Togo ; et de la statue « Forces Vives » située à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démocratiques (INSEED) à Lomé pour la présenter au reste de la classe. Une œuvre est attribuée à chaque groupe. L'enseignant et éventuellement un acteur culturel apportent leur aide aux élèves pour compléter la fiche.

Matériel nécessaire : fiche d'activité, stylos, crayons.

Matin : compléter la fiche d'activité (description et analyse de l'œuvre).

Après-midi : passage des groupes devant la classe pour présenter à l'oral les œuvres observées durant le parcours.

✓ JOUR 4

Jeu de rôle

Activité des élèves : L’enseignant ou l’animateur culturel pourrait préparer des fiches et photos descriptives des œuvres choisies pour le parcours et distribuer une fiche par groupe.

Chaque groupe devra définir son point de vue et choisir un(e) élève qui représentera dans le jeu de rôle le personnage défendant les intérêts du groupe. Le reste des élèves formera le jury ou le comité qui votera à la lumière des arguments avancés. Les élèves suivront ces étapes ci-dessous pour participer à ce jeu de rôle :

- formuler des hypothèses sur les problèmes de conservation des œuvres montrées
- les élèves représentant les divers groupes d’intérêt exposent les différentes manières d’aborder le problème ;
- les élèves examinent les solutions proposées ;
- les élèves choisissent démocratiquement la meilleure solution ;
- les élèves décident de la façon de mettre en œuvre la solution ;
- les élèves évaluent les conséquences de leur choix.

Matériel nécessaire : fiche d’activité, stylos, crayons.

c. Évaluation et capitalisation

Pour réaliser les activités d’évaluation et de capitalisation du projet, des fiches d’évaluation seront conçues avec la participation des enseignants et des acteurs culturels à l’issue de chaque atelier de formation sur la mallette pédagogique. Cette fiche sera distribuée en guise de questionnaires à l’ensemble des élèves bénéficiaires de l’initiative qui devront la remplir et la rendre sur place. Ce qui permettra d’évaluer la qualité de l’action réalisée et de comprendre ce qui a fonctionné et devrait être préservé comme acquis, ainsi que ce qui devrait être revu pour améliorer l’efficacité de l’initiative.

2.3.6. Mécanismes d’insertion de la mallette au programme de semaine culturelle 2022 et méthodologie du projet

Le présent guide est élaboré à l’intention des animateurs culturels et enseignants dans le but de leur faciliter les ateliers de sensibilisation qui seront organisés lors des semaines culturelles. Pour mener à bien ce projet, la CNF dans ses objectifs et missions qui sont entre autres la promotion et la valorisation du patrimoine culturel national, la sensibilisation et formation des acteurs et promoteurs de la culture, appui et accompagnement des industries créatives nous a permis au cours de notre stage d’identifier les stratégies pour rendre opérationnel ce projet de réforme des semaines culturelles. Ainsi, pour sa mise en œuvre, nous comptons solliciter son accompagnement technique et financier. Ceci permettra surtout de faciliter toutes les démarches requises en vue du soutien des autorités en charge de la Culture et celles de l’Éducation. Ainsi, une feuille de route sera proposée suivie d’un plaidoyer envoyé au ministère de la Culture et du Tourisme et à celui de l’Éducation pour la mise en œuvre de la phase pilote du projet dans quelques établissements scolaires. La commission de l’Unesco au Togo, le palais de Lomé seront les partenaires pour un appui technique et institutionnel dans la conception des outils pédagogiques et les formations.

2.3.7. Chronogramme de mise en œuvre du projet

Tableau 1: Calendrier de réalisation du projet

Activités	Mois 1				Mois 2				Mois 3			
Campagne d'information, Recherche de fonds et de partenaires	■	■	■	■								
Appel à candidature, sélection des établissements pour la phase pilote			■	■								
Formation des acteurs culturels					■							
Formation des enseignants						■						
Exploitation de la mallette pédagogique											■	
Bilan des activités												■

Source : Akossi, EKOUME, 2021

2.3.8. Budget indicatif de l'action

Tableau 2: Budget du projet de mallette pédagogique autour des œuvres de Paul Ahyi

Articles	Prix unitaire en FCFA	Unité	Nombre d'Unité	Prix global
Vidéo projecteur	350000	Vidéo projecteur	1	350 000
Ecran de projection	165000	Ecran de projection	1	165 000
Cable HDMI	2300	Cable HDMI	2	4600
Crayons	1000	Crayon	10	10000
Stylos	5000	Paquet	10	50000
Tablettes numériques	35000	IPad	10	350 000
Casques	18000	Casque	10	180 000
Collation (atelier de formation des acteurs culturels)	5000	Personne	30	150 000
Collation (atelier de formation de enseignants)	5000	Personne	30	150 000
Location de bus pour déplacements de terrain	100000	Etablissement	5	500 000
Secrétariat, courriers, communication	FF	FF	FF	100 000
Honoraire de formateurs	FF	FF	FF	200 000
Total des coûts				2 209 600 FCFA/ 3373 Euro

Source : Akossi, EKOUME, 2021

Conclusion

Au terme de notre étude, il ressort que l'éducation culturelle est un grand défi auquel est confronté le système éducatif au Togo. Il n'est plus à démontrer selon l'analyse des données recueillies que les politiques de sauvegarde-valorisation et transmission du patrimoine au Togo manquent de stratégies adéquates et d'accompagnement des personnes ressources pour favoriser la promotion du patrimoine culturel auprès des publics scolaires. Ce qui explique en partie, le fait que les semaines culturelles instaurées dans les programmes scolaires ne répondent pas efficacement à ce besoin d'impliquer les jeunes à la valorisation et à l'appropriation du patrimoine culturel togolais.

L'étude a permis de déterminer les points d'entrée de l'éducation culturelle dans le système éducatif classique au Togo, enfin, de sensibiliser les jeunes à la connaissance et à la pratique de leur patrimoine culturel au travers des outils pédagogiques culturels. Il est clair qu'aucun pays ne peut prétendre au développement socioéconomique, sans une éducation de sa population à la notion de responsabilité qui assure la cohésion sociale et sa participation dans la gestion du bien patrimonial dans le but de générer des bénéfices à l'avantage national pour plus de visibilité à l'international. Le cas du Bénin illustre également l'intérêt des initiatives culturelles à l'endroit des publics scolaires surtout par l'introduction des malettes pédagogiques qui ont favorisé l'éducation au patrimoine bien qu'il reste à faire.

A la question quelle est la réforme adéquate que devraient avoir les semaines culturelles pour répondre pleinement à leur rôle d'éducation culturelle au Togo ? l'étude montre que la mallette pédagogique est un élément majeur d'efficacité des semaines culturelles. Ainsi, pour combler ce désintéressement des jeunes à l'égard de leur culture qui est source d'identité et de changement, nous avons proposé la création des malettes pédagogiques comme outils d'orientation des enseignants pour sensibiliser les jeunes scolaires avec comme point de départ, une mallette pédagogique réalisée sur l'artiste Paul Ahyi et les modalités pratiques de son utilisation.

Cependant, nous adressons une recommandation à l'endroit du ministère de la Culture et du Tourisme, qui doit pouvoir accompagner la dynamique, voire inciter les divers partenaires à apporter leur appui. Nous exhortons également les acteurs du secteur public comme privé à soutenir l'initiative en vue d'un résultat plus important pour que les publics scolaires soient pris en compte dans sa diversité et dans le respect des principes d'inclusion. Un des moyens les moins onéreux d'amener les jeunes à prendre part à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine culturel national.

À l'endroit du ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat, nous proposons qu'au-delà de l'initiative que nous avons proposée relativement aux semaines culturelles, qu'une démarche progressive vers des réformes plus importantes conduisant à des programmes éducatifs beaucoup plus structurés, qui intègrent l'éducation culturelle dans les curricula soient prises en compte, pour amplifier la stratégie nationale de préservation et la promotion du patrimoine culturel.

En définitive, la culture en général et le patrimoine en particulier favorisent une construction individuelle et sociale des jeunes d'où la nécessité de les sensibiliser par des méthodes opérationnelles que sont les kits pédagogiques pour aller à la découverte et à l'appropriation de leurs valeurs culturelles et mieux s'ouvrir à la diversité culturelle.

Références bibliographiques

Ouvrages

- Bakonirina Rakotomamonjy, et al., *protection juridique du patrimoine culturel immobilier : orientation pour les pays francophones de l'Afrique subsaharienne*, ICCROM, 2009.
- Baldé, Ismailou, et al. , *Patrimoine Culturel et Enseignement Supérieur au Bénin et au Burkina-Faso*, Sarrebruck,2016.
- CRDP de Franche-Comté, *Etudier le Patrimoine à l'école, au collège, au lycée*, Paris, 1999.
- Gachet, Marie-Claire, *patrimoine dans les programmes scolaires*, in Étudier le patrimoine à l'école au collège, au lycée, CRDP-Franche-Comté, coll. Ressources Patrimoine, 1999.
- Gaultier-kurhan, Caroline (sous Dir.), *Le patrimoine culturel africain*, Paris, 2001.
- Grefte, Xavier, *La gestion du patrimoine culturel*, Paris, 1999.

Thèse, Mémoires, articles et guides

- Agbaka, O., Blandine, *Patrimoine et patrimonialisations au Bénin : entre politiques nationales et réalités communautaires*, Ethique publique, vol. 19, n°2, 2017.
- Barthes, Angela et al, *L'éducation au patrimoine, un outil pour un développement local durable, ou une instrumentalisation de l'éducation au service de la labellisation des territoires ?* Revue francophone du développement durable, Éd. Oeconomia (Clermont-Ferrand), 2016. hal-02471993.
- Edah, D., Djiffa, *Implication des publics scolaires dans la promotion et la valorisation du patrimoine culturel béninois : enjeux et perspectives*, Université Senghor à Alexandrie, 2019.
- Guide pour la mise en œuvre d'un projet de mallette pédagogique*, Porto-Novo, Epa 2011.
- Jean-François, Billeter, *Un paradigme*, Editions Allia, 2012.
- Lange, Marie-France, *Espace scolaire en Afrique francophone*, Ethnologie,2007.
- Les succès phares du programme « Les musées au service du développement »* MSD,Porto-Novo, Epa 2012.
- Nzouengou, F.,Marlyse, *Education patrimoniale des jeunes : l'apport des programmes scolaires en vigueur au Cameroun*, Université Senghor à Alexandrie, 2013.
- Tchala, Essoyodou, *l'art africain moderne : une analyse à partir des œuvres de Paul Ahyi (1930-2010)*, Thèse de doctorat, Université de Lomé, Togo, 2018.
- Unesco, *Le patrimoine mondial aux mains des jeunes : kit pédagogique à l'usage des enseignants*, Paris, Unesco, 1994.
- Yacouba, Sam, *Musée et sensibilisation des élèves au patrimoine culturel à Ouagadougou (Burkina-Faso) : les cas du Musée National et du Musée de la Musique*, Université Senghor à Alexandrie, 2007.

Conventions, dictionnaire, rapports et lois

- Dictionnaire Le Robert, Montréal, 1993.

Loi N° 2007-20 du 23 août 2007, portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en République du Bénin.

Plan sectoriel de l'éducation, Togo 2010-2020.

Politique culturelle du Togo, Mars 2011.

Unesco, convention de 1972 portant sur la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.

Unesco, convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, art.14 (a) (i).

Sitographie

<https://docplayer.fr/147224312-Plan-strategique-national-et-decennal-de-l-action-culturelle-au-togo-2014-2024.html>

<https://edupass.hypotheses.org/628>

<https://fr.unesco.org/creativity/policy-monitoring-platform/education-culturelle-artistique>

<https://mufa.be/UserFiles/File/cahier2.pdf>

<https://unesdoc.unesco.org/search/Oddaecaf-99ba-4303-aec1-397aef547758>

https://visionssolidaires.com/2018/08/23/devoir-de-souvenir-paul-ahyi/#_ftn1

https://www.lepoint.fr/afrique/paul-ahyi-ce-musee-qui-lui-est-dedie-a-lome-14-01-2020-2357580_3826.php

www.republicoftogo.com

<http://www.paul-ahyi.com/>

Liste des illustrations

Figure 1: Perception des élèves par rapport à l'activité de semaine culturelle	25
Figure 2: Répartition des pourcentages selon le score d'importance attribué à la semaine culturelle (SC) par les élèves.....	26
Figure 3: Répartition par sexe, du score d'importance des SC	26
Figure 4: Analyse comparée des scores d'importance attribués aux SC par les élèves et par les encadreurs	27
Figure 5: Ville ayant des places publiques exposant certaines des œuvres de Pau Ahyi.....	35
Figure 6: Localisation de certaines œuvres sculptées à Lomé	36
Figure 7: Bas-relief « Réjouissance » du palais des congrès	39
Figure 8: Forces vives	Erreur ! Signet non défini.

Liste des tableaux

Tableau 1: Calendrier de réalisation du projet	45
Tableau 2: Budget du projet de mallette pédagogique autour des oeuvres de Pau Ahyi	45

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire d'enquête à l'intention des élèves

Questionnaire à l'endroit des jeunes scolaires

- 1- Qu'est-ce que le patrimoine culturel ? -----

- 2- Que savez-vous du patrimoine culturel togolais ? -----

- 3- Dans quelles disciplines de votre programme scolaire fait-on allusion au patrimoine culturel ? -----

- 4- Citez des éléments du patrimoine culturel du Togo (2 ou 3) -----

- 5- Qu'est-ce qu'un musée ? -----

- 6- Avez-vous déjà visité un musée ? OUI NON
- 7- Avec qui étiez-vous ? -----

- 8- Citez les musées du Togo que vous connaissez-----

- 9- Qu'est-ce qu'un monument ? Citez les monuments du Togo que connaissez ---

- 10- Connaissez-vous l'auteur de l'hymne national du Togo-----

- 11- Qui est l'auteur du drapeau togolais-----

- 12- Pratiquez-vous souvent des activités culturelles dans votre établissement ? Si oui à quelle occasion ? Citez quelques-unes de ces activités -----

- 13- Pensez-vous qu'il est important de préserver notre patrimoine culturel ? -----

- 14- Pensez-vous que la semaine culturelle est une occasion d'apprentissage ou de réjouissance ? -----

Annexe 2 : Questionnaire d'enquête à l'intention des enseignants

Questionnaire à l'endroit du personnel enseignant

- 1- Pensez-vous que le Togo dispose d'un patrimoine culturel ? -----

- 2- Pensez-vous que les programmes scolaires au Togo prennent suffisamment en compte la notion du patrimoine culturel ?
-Si non, pourquoi à votre avis ? -----

-Si oui, nommez quelques activités en lien avec la discipline qui permettent de le mettre en évidence -----

- 3- Quel rôle pensez-vous que le système éducatif national puisse jouer dans le développement des politiques visant à éduquer les jeunes scolaires à l'importance du patrimoine culturel ? -----

- 4- Quelles propositions pour une adéquation entre les programmes scolaires et la promotion de la culture pourriez-vous faire au Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat et celui de la Culture et du Tourisme ans l'optique de concevoir des programmes scolaires qui tiennent comptent de la valorisation et de la sauvegarde du patrimoine-----

- 5- Quels enjeux selon vous, découlent d'une éducation des jeunes scolaires au patrimoine culturel de lors des semaines culturelles ? -----

- 6- Pensez-vous que les semaines culturelles peuvent servir de point d'entrée à l'éducation au patrimoine culturel au Togo ? -----

Annexe 3 : Guide d'entretien avec les autorités en charge de la culture et les professionnels du patrimoine culturel

Guide d'entretien avec les acteurs et structures culturels

- 1- Existe-t-il une liste du patrimoine national culturel ? OUI NON
- 2- Quels types de mesures sont prises pour susciter une prise de conscience de l'importance de ce patrimoine au sein de la population jeune ? -----

- 3- Quelles actions sont menées par votre département pour faire connaître et souligner l'importance du patrimoine culturel auprès des populations, notamment des jeunes en général et des scolaires en particulier ? -----

- 4- Pensez-vous que les jeunes en particulier sont suffisamment informés sur l'importance du patrimoine dans le développement ? -----

-Si oui, pourquoi ? -----

-Si non, quels types d’actions et d’outils sont développés par votre département pour améliorer la sensibilisation et éducation des jeunes au patrimoine culturel togolais ? -

5- Quelles autres actions (en dehors de celles que vous menez) peuvent selon vous servir à impliquer efficacement les jeunes dans la gestion de leur patrimoine (sauvegarde-valorisation-transmission) ? -----

6- Quels types de partenariats pourriez-vous établir avec le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire dans le but de concevoir des programmes scolaires qui tiennent compte de l’aspect culturel du patrimoine ? -----

7- Quels types de programmes pourraient être développés à cet effet ? -----

8- Quels enjeux selon vous, découlent d’une éducation des jeunes scolaires au patrimoine culturel lors des semaines culturelles ? -----

Annexe 4 : Liste des établissements enquêtés

Nom du lycée et collège	Point focal (Nom et prénom)	Contacts
Lycée Tsévié ville 1	ALI-TE Abalo	93007667
Lycée Tsévié ville 2	ABADJENE Kokou	90295670
Lycée Gbatopé	ASSIMADI Kalampé	91474221
Lycée Dalave	ALI Mawenesso	91207517
CPL AZ-HAR-NOUR	BANAWAI	91591322
CEG Agoè nord	KABISSA	90339953
Lycée Hédzranawoé	AKPARO Adam	90594819
Collège protestant de Lomé	AHONTOR Dotsè	91497301
Complexe scolaire agoè demakpoè	EDJI Atsu	90435681

Annexe 5 : Les images sur la sensibilisation au patrimoine effectuée auprès des élèves et entretien avec les enseignants dans certaines écoles dans la région maritime



Lycée Hédzranawoé



Lycée Hédzranawoé



Lycée Tsevie ville 1, classe Tle A4



Lycée Gbatopé, classe de 1ère A4



Complexe scolaire agoè nord



Focus group/Enseignants

Source : Akossi, EKOUME le 24 juin 2021.

Annexe 6 : Photographie sur quelques œuvres de Paul Ahyi

Le monument de l'indépendance du Togo



Source : Akossi, EKOUME, Lomé le 25juillet 2021.

Attitude positive, 1982, BTCL, Lomé, Togo



Source : Akossi, EKOUME, Lomé le 25 juillet 2021.

Symbole du Bien-être, 1968 (UTB Adawlato)



Source : Akossi, EKOUME, Lomé, le 25 juillet 2021

Symbole du bien-être : Scène de marché, Togotélécom Assivito, Lomé, Togo



Source : Akossi, EKOUME, le 25 juillet 2021.

Intérieur de l'église protestante de Nyékonakpoè, Lomé, Togo



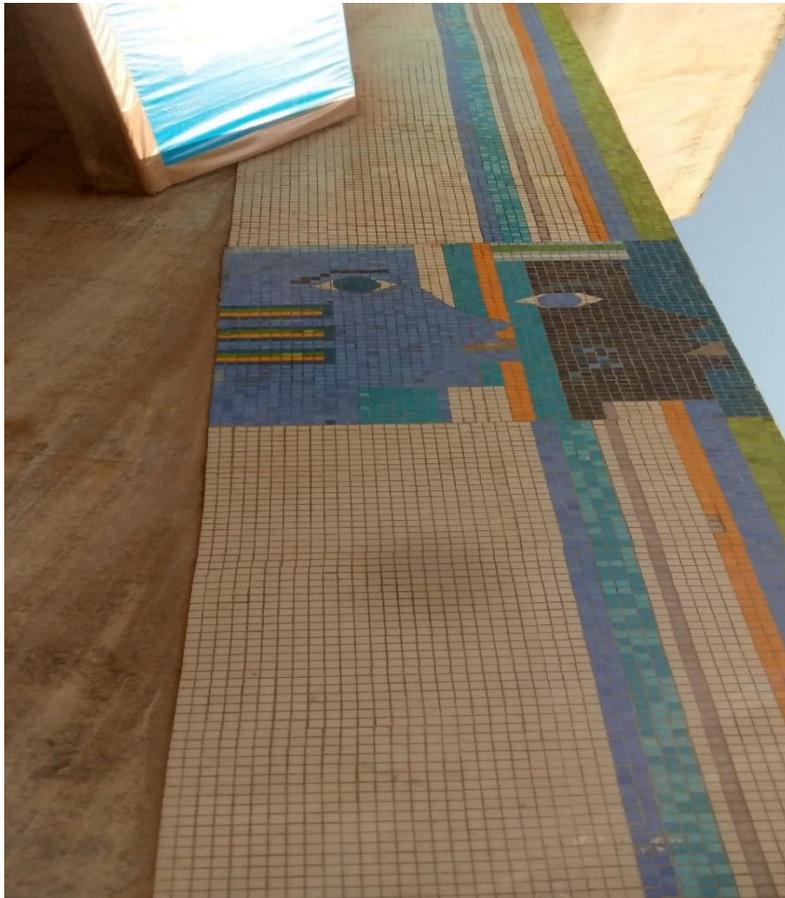
Source : Akossi, EKOUME, Lomé le 25 juillet 2021.

Femmes et vie quotidienne, scène du marché, Hédzranawoé, Lomé, Togo



Source : Akossi, EKOUME, Lomé le 25 juillet 2021.

Mosaïque au Marché de Hédzranawoé Lomé, Togo



Source : Akossi, EKOUME, Lomé le 25 juillet 2021.

Titre inconnu, Marché de Hédzranawoé, Lomé, Togo



Source : Akossi, EKOUME, Lomé le 25juillet 2021.

Force ouvrière, Lomé, Togo



Source : Akossi, EKOUME, Lomé le 25 juillet 2021.

Femme féconde, entrée de l'hôtel Eda Oba, Lomé, Togo



Femme peuhl, Fondation Agnassan, Lomé, Togo



Source : Akossi, EKOUME, Lomé le 25 juillet 2021. Source : Tchala, Essoyodou, le 20 mars 2017.

Le couple (centre Agnassan, musée de Paul Ahyi) Lomé, Togo,



Source : Tchala, Essoyodou, le 20 mars 2017.

La variété des petits objets usuels en céramique



Source : www.paul-ahyi.com consulté le 18 Août 2021.

Sculptures jumelles commémoratives des cent ans de relation germano-togolaise (1884 - 1984).



Baguida(détail)



Togoville(détail)

Source : Tchala, Essoyodou, le 7 janvier 2016.

Mosaïque de l'ancien super marché Goyi Score, 1974, Lomé, Togo



Source : Akossi, EKOUME, Lomé le 25juillet 2021.

Détail de la mosaïque de Goyi Score



Source : Akossi, EKOUME, Lomé le 25juillet 2021.

Façade de l'hôtel Sarakawa, Lomé, Togo



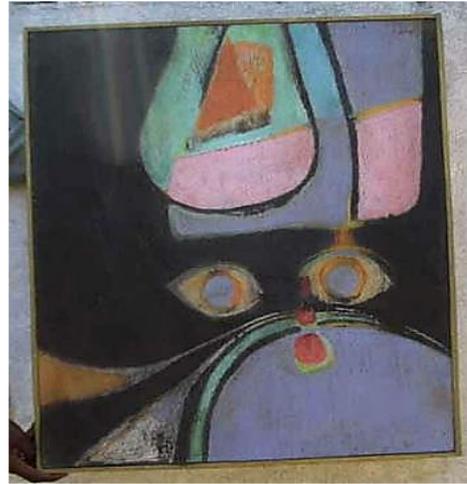
Source : Akossi, EKOUME, Lomé le 25juillet 2021.

Quelques images des Zota (pyrogravure innovée) de Paul Ahyi

La mère et l'enfant



les larmes de sang



Source : www.togocultures.com consulté le 27 août 2021

Le flutiste



Les otages



Source : www.togocultures.com consulté le 27 août 2021

Le timbre-poste à l'effigie de Bella Bellow



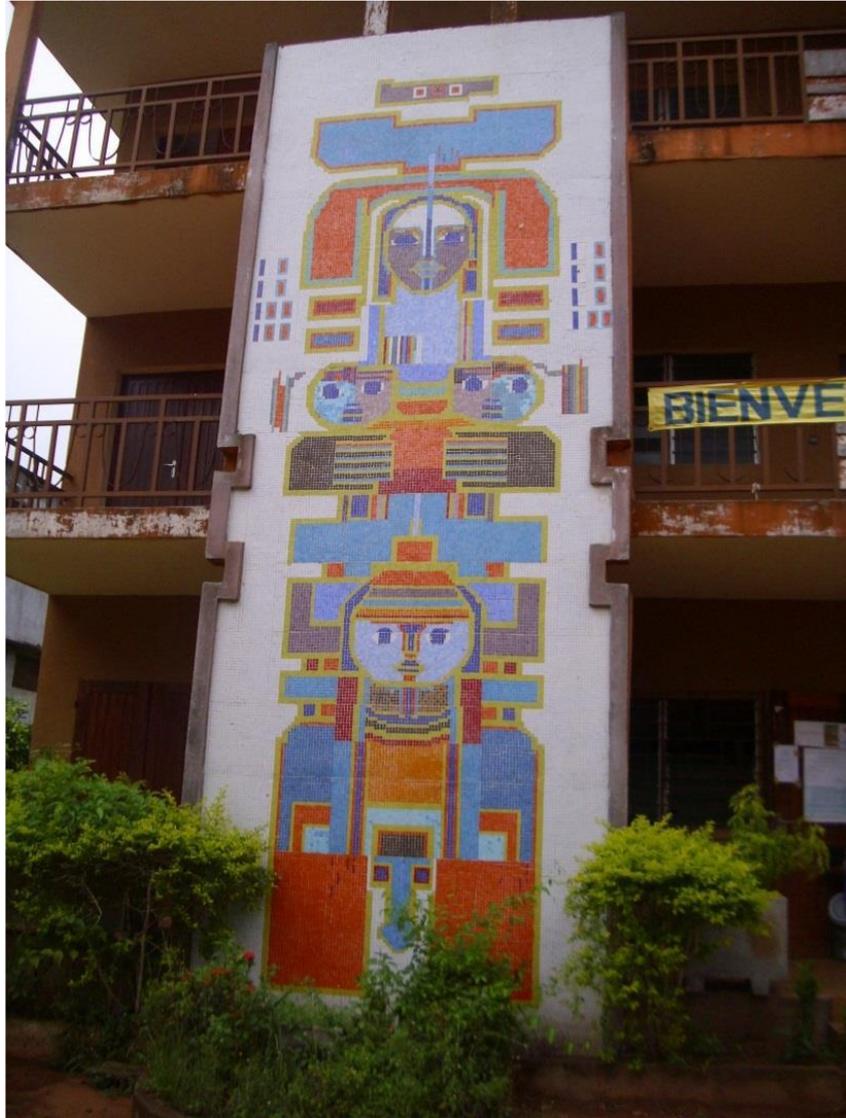
Source : www.togocultures.com, consulté le 18 Août 2021

Monument de l'indépendance de la République du Bénin



Source : Tchala, Essoyodou, le 13 décembre 2014.

Mosaïque de IDEE, Ouidah,



Source : Tchala, Essoyodou, le 13 décembre 2014.

Demain un Jour Nouveau, 2003. Mosaique à la BCEAO, Dakar, Sénégal.



Source : www.paul-ahyi.com consulté le 18Août 2021

force féconde, Dakar, Sénégal



Source : [www. Paul-ahyi.com](http://www.Paul-ahyi.com) consulté le 18 août 2021

L'insigne de Présence africaine



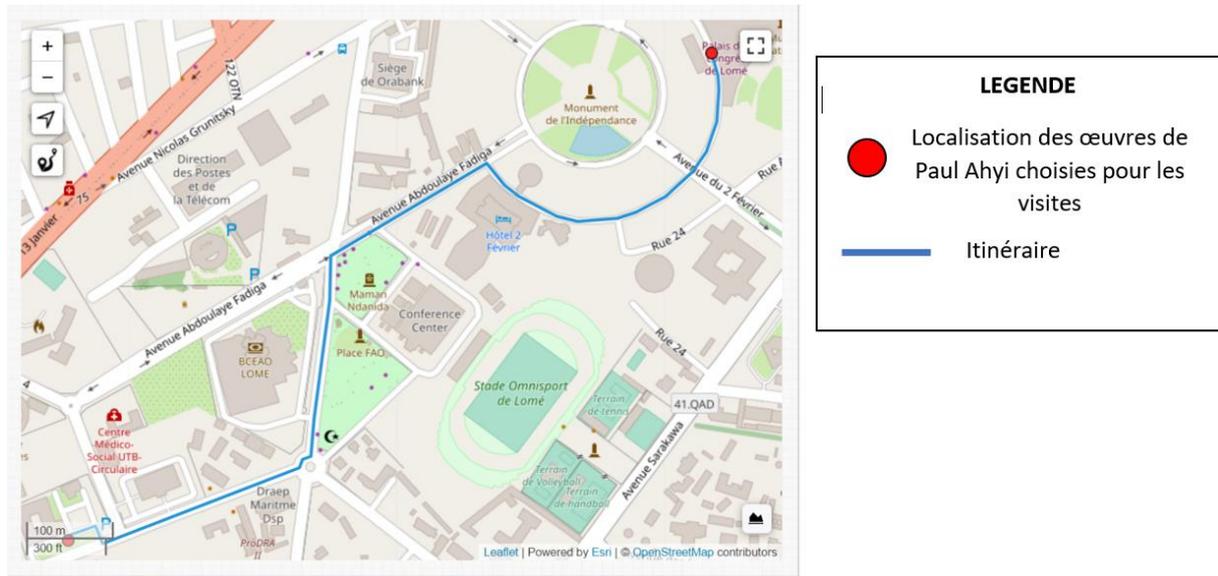
Source : www.paul-ahyi.com consulté le 18 Août 2021

Annexe7 : Fiche de description et analyse des œuvres

Présentation de l'œuvre	Artiste(biographie)
	Nom de l'œuvre
	Localisation de l'œuvre
	Date de réalisation
	Technique et matériaux
Description	Matière
	Couleur
	Type
	Caractéristique physiques
Analyse et interprétation	Rapport avec le visiteur L'œuvre a-t-elle un effet sur vous en tant que visiteur ? Pourquoi l'auteur a-t-il réalisé cette œuvre ?
Analyse et interprétation	Rapport avec la vie de l'auteur : Quel lien entre l'auteur et son œuvre ? L'artiste s'inspire-t-il d'un courant artistique existant ?

Source : Akossi, EKOUME

Annexe 8 : Plan de localisation des œuvres choisies pour la visite



LEGENDE

- Localisation des œuvres de Paul Ahyi choisies pour les visites
- Itinéraire

Source : <https://www.mapsdirections.info/fr/tracez-itineraire-sur-google-maps/viewMap.php?route=345021>